PER
R-382
EX-2
15

REVUE DOMINICAINE

ВІЛЬНА ІНТЕЛЕКТУАЛЬНА

BILODEAU Limitée

ENTREPRENEURS

Tuile, Terrazzo, Marbre, Ardoise, Pierre Artificielle, Pavages, Trottoirs, etc.

J. IGN. BILODEAU
PRÉS. ET GÉRANT

TÉL. 2-1143 — 82, RUE RICHELIEU, QUÉBEC.

J. LABELLE

Tél. 8216 — Diplomé General Motors

J. S. Ruelland

CARROSSIER

Réparations d'Automobiles et de Rembourage. Carrosserie endommagée et débossage de tous genres.

Spécialité:— Peinturage Duco Dupont. Vitrage des Chars. Mécanique.

2, Christophe Colomb, — Québec, P.Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions

Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.

Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992 — 13, rue d'Aiguillon — Québec, P. Q.

TÉL. 4-2473

LA CIE HUBERT MOISAN

ASSURANCE FUNÉRAIRE DE QUÉBEC
SERVICE D'AMBULANCE

297, RUE ST-JOSEPH — QUÉBEC, P. Q.

ARMAND MATHIEU (TÉL. 3-3776) — EDMOND SYLVAIN (TÉL. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN

ENTREPRENEURS

44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q. — TÉL. 2-224

FAVORITE SMALLWARES, LTD.

P.-M. LACOMBE, Président

Bibelots, nouveautés, articles de toilette et de beauté.

PRODUITS ALIMENTAIRES

101, Av. des Oblats, — Tél. 7584 — Québec, P. Q.

2-2656

SERVICE JOUR ET NUIT — SERVICE D'AMBULANCE

Adélard & Gustave Lépine

INCORPORÉ

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES

42, CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES — QUÉBEC

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux
Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile
Fabrication de réservoirs

Angle 1ère Avenue et 4ème Rue — Tél. 4-2772 — Québec

Tél. : 6325

MANUFACTURIERS DE TUYAUX EN CIMENT

TUYAUX VIBRÉS ENRG.

370, Dorchester — Québec, P. Q.

O. PICARD & FILS INC.

PLOMBERIE — CHAUFFAGE — ÉLECTRICITÉ
VENTILATION — AIR CLIMATISÉ

GÉRANT : J.-C. LACHANCE

78, ST-AUGUSTIN TÉL. 2-1239 QUÉBEC, P. Q.

J.-B. HENRI MATTE

PEINTURE — TAPISSEUR

Spécialités : ouvrage au fusil, lettrage et imitation
Prix modérés.

Bureau — 849, rue St-Vallier, Tél. : 2-3164 — Québec, P. Q.

Tél. : 4-2733

Fuger & St-Hilaire

Appareils auditifs

8, rue D'AIGUILLON — QUÉBEC, P. Q.

EQUIPEMENT MODERNE INC.

Paul Racine Prés.

SPECIALITE DE GARAGE — SPECIALITE ELECTRIQUE

Bureau 3-0483 — 79, boul. Charest, Québec, P. Q.

ESSAYEZ LA CIRE LIQUIDE « SYLVIA »

LES PRODUITS SYLVIA ENRG.

JOS. GIGNAC, prop.

Brille en sèchant ! Pas de frottage.

187, rue des Commissaires, Québec, P. Q. — Tél. : 6768

Langlais & Frère INC

152 DE LA COURONNE — Tél 2 8224
QUÉBEC

MACHINERIES DE BUANDERIE
GLACIÈRES ÉLECTRIQUES
USTENSILES DE CUISINE
CHAUFFAGE ET VENTILATION
BRÛLEURS À L'HUILE
FOURS MIGNOLET
FOURNAISES — CHAUDIÈRES

LOUIS AUBÉ
NÉGOCIANT EN GROS
Spécialité : Chapelets crystal de roche véritable.
37, de la Couronne, — Tél. : 3-5579 — Québec, P. Q.

HOTEL SAINT-LOUIS
rue St-Louis Québec, P. Q. Tél. 2-2771

Paul-H. Villeneuve Lionel Villeneuve
VILLENEUVE & FRERE
Manufacturiers de Monuments — Ouvrage général en pierre
Lettrage et sculpture — Pierre — Marbre — Granit
Bureau : 225, La Canardière — Rés. : 5, D'Estimauville
Tél. 3-7482 — St-Pascal Baylon, Québec, P. Q.

L. THIBAULT
ENTREPRENEUR GENERAL
Spécialité : Menuiserie
Tél. 2-8404 25, 16e rue Québec P. Q.

Tél.
3-2662

G.-E. TREMBLAY
Coupe-froid National en Caoutchouc

286
10ème rue
Québec, P. Q.

(+) (—) (×)
PRECISA
Instrument de précision Suisse
manuel ou électrique
CLAVIGRAPHES
Location — Vente — Réparation
CLAVIGRAPHE IMPÉRIAL
Case postale 428 — 53, Buade,
Tél. 4-3698 Québec, P. Q.

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE
Manufacturiers de chaussures
ST-HYACINTHE

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hres P.M. / 7 à 8 — P.M.
Dr P. del Vecchio
SPÉCIALITÉ :
MALADIES CHRONIQUES
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME
TÉL.: FA. 1895
900 e/t. Sherbrooke

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
est à vos ordres pour toutes vos opérations de banque et de placement.
•
Actif, environ $350,000,000
525 bureaux au Canada
•
Succursale à St-Hyacinthe
E. O. DESJARDINS, gérant

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ARCHITECTES :
Côté, Philippe, 219, St-Jean Tél. 2-5177 .... Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 .... Québec, P. Q.
Drouin, J.-C., 104, St-Jean, Tél. 2-8618 .... Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 .... Montréal
Rousseau & Turcotte, 308, St-Jean, Tél. 3-6747, Québec, P. Q.

ARCHITECTES LEMIEUX, 760, SQUARE VICTORIA, LA. 2870, MTL.
Ludger Lemieux — A.A.P.Q. — M.R.A.I.C.
Paul M. Lemieux — B.A. — M.R.A.I.C. — A.A.P.Q. — D.P.L.G.F.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :
Bélanger et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Gastonguay, Jules-P., 71, St-Pierre, Tél. 2-3400 .... Québec, P. Q.

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE ETC. :
Kirouac, Marcel, 111, 5e rue, Tél. 2-5383 .... Québec, P. Q.

ARTICLES DE SPORT :
Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec

ASCENSEURS :
La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 .... Québec, P. Q.

ASSURANCES GÉNÉRALES :
Bernardin Frères, 1285, Visitation, Tél. CHerrier 3195, Montréal

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :
Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785, ... Québec,

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :
Siège social, 126, St-Pierre, Tél. 4-4034 .... Québec, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :
Drolet, A., Ltée, 155, boul. Charest, Tél. 2-8494 .... Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VALCARTIER, STE-FOYE, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND:
Terminus, 501, boul. Charest Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :
Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 .... Québec, P. Q.
Ferland, Ludger, 95-105, 1ère av. Tél. 4-2920, Québec, P. Q.
Genest & Frères Enrg., 12, 4ème av. Tél. 9858, Québec, P. Q.

AUTOMOBILES (HUDSON ET CAMIONS REO) :
Racine, J. R. Inc., 27, Arago, Tél. 2-2019 .... Québec, P. Q.

AUTOMOBILES & CAMIONS STUDEBAKER :
Motors Ltée, 183, Fleurie, Tél. 6185 .... Québec, P. Q.

AUTOMOBILES-VENTE & SERVICE :
Montcalm Auto Inc., 187, 1ère av. Tél. 2-5676, Québec, P. Q.

AVOCATS :
Boyer, Auguste, 159 ouest, Craig, Tél. **MA.** 7031 .... Montréal
Champeau, Armand, 5585, Canterbury, Tél. AT. 9717, Outremont
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 .... Ottawa, Ont.

BANQUES :
La Banque Provinciale du Canada,
221 ouest, St-J'acques, Tél. HA. 7151, Montréal

BICYCLETTES ET ACCESSOIRES :
Gendron et Frères Enrg., 19½,Prévost Tél. 3-1223, Québec, P. Q.

BISCUITS ET GÂTEAUX :
Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :
Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BLOCS DE CIMENT :
Blocs de ciment pressé Ltée,
333, Dorchester, Tél. 7421, Québec, P. Q.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 o., Notre-Dame, WI. 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :
Dupuis J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BOIS DE CHAUFFAGE :
Cour à Bois Ste-Marguerite Enrg.,
27, Mgr Gauvreau, Tél. 2-6991, Québec, P. Q.

BONBONS EN GROS :
Bonbons Yolande Enrg., Mme J.-B. Cloutier, propr.,
57, Dalhousie, Tél. 4-1167 .... Québec, P. Q.

BOUCHERS, ÉPICIERS, QUEBEC MARINE GROCERS :
Massé, Philippe, 93, Sault-au-Matelot, Tél. 2-8505, Québec, P. Q.

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :
Hethrington, T., Ltée, 358-364, St-Jean .... Québec, P. Q.

BUANDERIES :
Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 .... Montréal

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :
J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 .... Montréal

CARROSSERIES D'AUTO (DÉBOSSAGE, REMBOURRAGE, ETC. :
Normandeau, A. et Fils, 01152, Charlevoix, WI. 5562, Montréal

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :
The Canadian Import Co. Ltd. 83, Dalhousie, Tél. 2-1221, Québec

CHARBON & HUILE À CHAUFFAGE :
Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578, Québec

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :
Germain & Frère Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :
Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ELECTRICITÉ :
Bouchard, J.-A.-Y. Inc.,
97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec, P. Q.

CHAUSSURES :
Létourneau, Emile, 96, de la Couronne, Tél. 3-7403, Québec, P. Q.
Rousseau J.-E., 317a, St-Joseph, Tél. 3-0100, Québec, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :
Trottier Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675, Québec, P. Q.

CHOCOLATS (FINS — MINUSCULES) LIVRAISON :
Denyse, 4927 ouest, Sherbrooke, Tél. EL., 4877 .... Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :
Cire Succès Ltée, 518, St-Vallier, Tél. 6731 .... Québec, P. Q.
Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

CLAVIGRAPHES SMITH-CORONA :
Poulin, Gérard, 92, Côte d'Abraham, Tél. 2-7917, Québec, P. Q.

CLAVIGRAPHES : - LOCATION - VENTE - RÉPARATION.
Clavigraphe Impérial,
C. P. 428, 53 Buade, Tél. 4-3698, Québec, P. Q.

COFFRE-FORTS PORTES VOUTES CLEFS ET SERRURES, RÉPARATION.
Burque, Ant. 93, de la Reine, Tél. 2-2878 .... Québec, P. Q.

COLLEGE O'SULLIVAN :
Chevrier, J.-P., Principal, 136, St-Jean, Tél. 3-5505, ... Québec

COMPLIMENTS :
Compliments d'un ami : C. et G. .... Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : C. N. E.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : La Compagnie Paquette Ltée, Québec
Compliments de J. M. .... Québec, P. Q.
J. P. Laberge Enrg.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.
Compliments d'un ami : M. B. .... Québec, P. Q.

CONFECTION ET RÉPARATION DE CHAPEAUX POUR DAMES:
Le Papillon d'Or (Mlle J. d'Arc Emond),
109, St-Jean, Tél. 2-4314, Québec, P. Q.

CONFECTION POUR DAMES, ROBES, MANTEAUX, BAS, ETC. :
Chabot, Mme L., 376, St-Jean, Tél. 3-6055 .... Québec, P. Q.

CONTRACTEURS — ELECTRICITÉ — CHAUFFAGE — PLOMBERIE — AIR-CLIMATISÉ :
Mobec Ltée, 181, St-Jean, Tél. 2-1297 .... Québec, P. Q.

CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :
Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Eglise, Tél. WI. 8152, Verdun

CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES :
Succession Delphe Maranda,
814, St-Vallier, Tél. 2-3808 .... Québec, P. Q.

CORSETS SPENCER, BRASSIÈRES, LINGERIE :
Martel, Cécile, 185, St-Jean, Tél. 5-5357 .... Québec, P. Q.

CORSETS, BRASSIÈRES, LINGERIE :
Salon Elégant, 353½, rue St-Jean, Tél. 3-0543, Québec, P. Q.
Trempe, Mlle M.-Flore,
152, av. Cartier, Tél. 3-3960, Québec, P. Q.

COTON À TISSER, COTON À BRODER, ROUETS, ETC. :
L'Art Paysan du "Vieux Québec",
31, McMahon, Tél. 2-1475, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

COURS ANGLAIS, STÉNOGRAPHIE BILINGUE & DACTYLOGRAPHIE :
Sturton School, 93, Crémazie, Tél. 9571 .... Québec, P. Q.

COURS PRIVÉS D'ANGLAIS (JOUR ET SOIR) :
Ecole Labrosse, 72, de l'Eglise, Tél. 4-6304 .... Québec, P. Q.

COURTIERS D'OBLIGATIONS :
Frs Letarte, Prés., L.-A. Pedneault, Vice-Prés.
La Corporation de Prêts de Québec,
132, St-Pierre, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

COURTIERS EN ÉPICERIES :
Brault, Anastase, 1891, Roberval, Tél. WE. 4237 .... Montréal

COUVREURS :
Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 9677, Québec, P. Q.

CRÈME GLACÉE :
Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841, Québec

DACTYLOS-CALCULATEURS-MIMÉOGRAPHES :
Martineau, N. & Fils, 1019, Bleury, Tél. BE. 2318 .... Montréal

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :
Bouchard, J. & Fils, 54 — 5e rue, Tél. 4-1113 .... Québec, P. Q.

DISPLAYS & ACCESSOIRES, OBJETS EN BOIS — NOUVEAUTÉS:
Juneau, Maurice, 406½, St-Jean, Tél. 4-3940, Québec, P. Q.

DOREURS-ARGENTEURS-ORFÈVRES :
Beaugrand, Gilles, 846, de l'Epée, Tél. DO. 2950 .... Montréal

DRIVE YOURSELF :
Jobidon, Robert, 250, St-Paul, Tél. 2-5317 .... Québec, P. Q.
Jobidon Drive Yourself, 63, 1ère av., Tél. 4-2200, Québec. P. Q.

EAU DE JAVELLE :
L'Eau Merveilleuse Enrg., 39-7e rue (Limoilou), 4-2661, Québec

ÉDITIONS :
Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 6765, Mtl.

ENSEIGNES LUMINEUSES AU NEON — RÉPARATIONS :
National Sign Co., 558, St-Vallier, Tél. 5189, Québec, P. Q.
Modern Neon Regd., 1220, St-Vallier, Tél. 4-1191, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS :
Bilodeau Ltée, 82, Richelieu, Tél. 2-1143 .... Québec, P. Q.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN :
Asselin Electrique,
17½, de la Canardière, Tél. 3-2002, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :
La Rue, D. Ltée, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7500, Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :
Cadorette, J.-E.-L., 117, 1ère rue, Tél. 3-3987, Québec, P. Q.
Cauchon, Magloire Ltée, 311, de la Salle, Tél. 6179, Québec
Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
Michaud & Simard, 460, Arago, Tél. 5244 .... Québec, P. Q.
Dubé & Dubé, 2, Côte d'Abraham, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
Bédard, Albert, 138, St-Patrick, Tél. 2-3623 .... Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :
Laberge, Roland, 62, Lamontagne, Tél. 9221 .... Québec, P. Q.
Bégin, Alphonse,
275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980, Québec, P. Q.

ÉPICIERS :
Blouin, Paul, 110, Bourlamaque, Tél. 2-3964, Québec, P. Q.
Giguère, Eugène, 142, St-Sauveur, Tél. 4-0125 .... Québec, P. Q.
Pelletier, Alphonse, 340, St-Vallier, Tél. 2-0033 — Québec, P. Q.

ÉPICIER BOUCHER (GROS ET DÉTAIL) :
Faucher, Georges, 1, Notre-Dame, Tél. 2-1472 .... **Québec, P. Q.**

ÉPICERIES EN GROS :
D'Aoust, P. Ltée, 11, York .... Ottawa, Ont.
Epiciers Unis, 128, St-Dominique, Tél. 4-2448 .... Québec, P. Q.
Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 .... Montréal
Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931, ... Québec
Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 .... Québec, P. Q.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC :
A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal

FERRONNERIE D'ART :
Les Frères Lebrun, 456, Niverville .... Trois-Rivières

FLEURISTES :
Gardenia Enrg., 135, St-Jean, Tél. 4-2128 .... Québec, P. Q.

FOURRURES ET CHAPEAUX (GROS ET DÉTAIL) :
Chez Charlebois, 708 ouest, Notre-Dame, Tél. MA. 5029, Mtl.

FOURRURES :
Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Eglise, 5106, Qué.
Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 .... Québec, P. Q.
Desjardins, Chas. et Cie, 1170, St-Denis, Tél. HA. 8191, Mtl.
Laliberté, J.-B. Ltée, 145, St-Joseph, Tél. 6191 .... Québec, P. Q.
Sanfaçon, Honoré, 110, rue de la Couronne, Tél. 7419, Québec
Turcotte, N.-Geo., 162, Côte d'Abraham, Tél. 4-1459 .... Québec

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION. VOUTE :
Nadeau, J.-O., 160, Côte d'Abraham, Tél. 2-6429, Québec, P. Q.

FRUITS & LÉGUMES :
Quebec Fruit & Fish Ltd.,
116, Dalhousie, Tél. 2-3883, Québec, P. Q.

GARAGE — DÉBOSSAGE SOUDURE CAROSSERIE :
Garage L'Heureux, 50, St-Patrick, Tél. 3-7247, Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :
Frenette & Fils Enrg., 176, St-Pierre, Tél. 2-8070, Québec, P. Q.

HABITS ET MERCERIES :
Cusson et Cusson, Place du Marché, rue Cascades, St-Hyacinthe

HORLOGERS-BIJOUTIERS :
Couture, R. Enrg.,
250, St-Joseph, 3e étage, Appt 19, Tél. 4-3954, **Québec, P. Q.**

HÔTEL :
Hôtel St-Louis, rue St-Louis, Tél. 2-2771 .... Québec, P. Q.

IMMEUBLES :
Thibodeau, L. P. R., 323, boul. Charest, Tél. 3-5322 .... Québec

IMMEUBLES (VENTE, ACHAT, EXPERTISE, FINANCE) :
Laliberté, P.-F., 243, St-Cyrille, Tél. 8281 .... Québec, P. Q.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :
Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, **Montréal**

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS
ET DE PÊCHE EN GÉNÉRAL :
Thomassin, Jos., 179, boul. Charest, Tél. 4-4441, Québec, P. Q.

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 7123, Québec, P. Q.

IMPRIMEURS (MÉDÉRIC PARENT ET ONIL PARÉ, PROP.) :
Imprimerie Bégin Enrg., 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec.

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.) :
Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, **Montréal**

INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR :
Komo Construction Ltée,
C. P. 79, St-Sauveur, Tél. 2-6839, Québec, P. Q.

INSECTICIDES, POUR PUNAISES, COQUERELLES, MOUCHES,
MITES, RATS :
Produits Supérieurs Enrg.
40½, 4e avenue, Tél. 3-1222, Québec, P. Q.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE :
Brodrique, Will., Inc.,
37, ch. Ste-Foy, Tél. 6888, Québec, P. Q.

LA CIE D'AUTOBUS DE CHARLESBOURG LTÉE :

QUÉBEC — NOTRE-DAME DES LAURENTIDES :
256, Du Roi, Tél. 8513 .... Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :
Fabricant des « Antalgines » contre les maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :
Clark Dairy Ltd., 634, Av. Bronson, Tél. 5-1811, Ottawa, Ont.
La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
Laiterie de Québec Ltée, 75, Av. du Sacré-Cœur, Tél. 7101, Québec
La Laiterie Frontenac Ltée.
142, de l'Eglise, Tél. 7175, Québec, P. Q.

LIBRAIRIE (EN GROS SEULEMENT) :
Librairie J. A. Parent, 472, St-Vallier, Tél. 5630, Québec, P. Q.

LIBRAIRES :
Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 .... Montréal

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :
5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 6765 .... Montréal
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 .... Ottawa, Ont.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

LIQUEURS DOUCES :
Fortier, Elzéar Ltée, 115, St-Dominique, Tél. 2-3891, ... Québec

MACHINERIES DE BUANDERIE, ETC. :
Langlais et Frère Enrg., 152, de la Couronne, Tél. 2-8224, Qué.

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :
Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais), 970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MAGASINS À RAYON :
Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 .... Québec, P. Q.
Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 .... Québec, P. Q.
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 .... Montréal
Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand, 85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
Syndicat de Québec Ltée, 215, St-Joseph, Tél. 4-3561 .... Québec

MANUFACTURIERS DE FOURNITURES FUNÉRAIRES :
Girard et Godin Ltée, T.-Riv. et 34 o., St-Paul, LA. 9214, Mtl.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :
Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P. Q.

MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :
La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée, 327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.

MARCHANDS DE BOIS :
Giguère, Albert, 109, Lavigueur, Tél. 4-1250, Québec, P. Q.

MARCHANDS DE FOURRURES :
Emond, Chs-N. Enrg., 85, des Commissaires, Tél. 6741, Québec, P. Q.
Zicat Lauréat, Enrg., 28, chemin Sainte-Foy, Tél. 9627, Québec

MARCHANDS DE MEUBLES :
Au Meuble Moderne Enrg., 188, St-Jean, Tél. 2-5616, Québec
Cantin, J.-W., 446, St-Joseph, Tél. 8007 .... Québec, P. Q.

MARCHANDS DE THÉS, CAFÉS ET ÉPICES EN GROS :
Bourque, A., 262 est, St-Paul, Tél. HArbour 7630 .... Montréal

MARCHANDS-TAILLEURS :
Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803 .... Montréal
Meunier, Ernest, 994 est, Rachel, Tél. FR. 9343 .... Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC. :
Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347, Québec, P. Q.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Les Industries G.-I. Lachance Inc., 263, St-Paul, 2-6403, Québec

MÉDECINS :
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476 .... Montréal
Pilon, Dr Henri, 251, boul. St-Joseph, Tél. 2-0563, Hull, P. Q.
Pouliot, Dr Antoine, 68, Ste-Ursule, Tél. 2-4455, Québec, P. Q.

MEMBRES ARTIFICIELS :
Duckett, J.-A. 2014, Bleury, Tél. HArbour 0630 .... Montréal

NETTOYEURS, BUANDERIE :
Pfeiffer, P., 4, McMahon, Tél. 2-2021 .... Québec, P. Q.

NETTOYEURS, PRESSEURS. (PENDANT QUE L'ON ATTEND)
Jacques Valet-Service, 92 boul Charest, Tél. 9824, Québec, P. Q.

NOTAIRES :
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :
Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame, Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

NOUVEAUTÉS EN GROS ET IMPORTATIONS :
Spécialités Unic Enrg., 94, de la Couronne, Tél. 3-0911, Québec, P. Q.

ONGUENT VELVET POUR HEMORROÏDES (JARRE) $1.00 :
Attention spéciale aux commandes par la poste (C. O. D.)
Onguent Velvet, 144, d'Aiguillon, Tél. 2-8417 .... Québec, P. Q.

OPTICIENS D'ORDONNANCES :
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 .... Ottawa, Ont.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières

OPTICIENS — ORDONNANCES MÉDICALES
St-Jean et Lesage, 400 est, Sherbrooke, Tél. HA. 8305, Montréal

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :
Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
Massicotte, Marcel, 15½, St-Joseph, Tél. 2-2556, Québec, P. Q.

PÂTISSERIES :
Pâtisserie Frontenac, 300, St-Jean, Tél. 2-5721, Québec, P. Q.

PHARMACIENS :
Pharmacie André Lachance, 144, Cartier, Tél. 4-4882, Québec
Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 .... Montréal
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.

PHARMACIENS EN GROS :
Durocher, G. E., 139, Queen, Tél. 2-5309 .... Ottawa, Ont.

PIANOS, RADIOS, ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES :
Lavigueur & Hutchison Ltée, 81-85, St-Jean, Tél. 2-2123, Québec, P. Q.

PIERRE :
Carrière Gravel Ltée, 282, St-Paul, Tél. 2-4122 .... Québec, P. Q.

PLOMBIERS :
Morin, L.-P. 31, Sault-aux-Matelots, Tél. 4-3617, Québec, P. Q.
Turcotte & Létourneau, 217, de la Salle, Tél. 9198, Québec

PLOMBIERS-COUVREURS-ÉLECTRICIENS :
Asselin, J.-A., 87, Hermine, Tél. 9670 .... Québec, P. Q.
Dorion, Jules, 11, rue Ramsay, Tél. 4-2916 .... Québec, P. Q.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES :
Sylvain Ltée, 406 est, Notre-Dame, Tél. HA. 5374 .... Montréal

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

PROVISIONS, POISSON, FRUITS, ETC. :
Dominion Fish & Fruit Ltd., Tél. 2-7036 .... Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :
Lemieux, Jos.-E. Enrg. .... Québec, P. Q.
Lajeunesse, Gaud. Enrg. 721, St-Vallier, Tél. 2-6473, Québec, P. Q.
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :
Giroux & Frère Enrg., 370, St-Jean, Tél. 2-8337, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 .... Montréal
La Ferronnerie Crémazie Enrg., 158, Crémazie, Tél. 2-2506, Qué.
Queen Mary Hard. Ltd., 5323 Queen Mary Rd., *EL. 1129, Mtl.

REMBOURAGE DE MEUBLES DE TOUS GENRES :
Michaud, Jos., 92, d'Aiguillon, Tél. 2-8497 .... Québec, P. Q.
Quebec Upholstering Reg'd, 19, St-Dominique, Tél. 3-3647, Québec, P. Q.

REVUES — MAGAZINES — JOURNAUX :
Service général d'Editeurs, 6, Côte d'Abraham, Tél. 3-6350, Québec, P. Q.

RESTAURANTS :
Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097, Montréal

SALON DE BEAUTÉ :
Salon Mario, 27¼, Morin Tél. 3-0593 .... Québec, P. Q.

STORES VÉNITIENS :
Méthot, Raoul, 2, 3ième avenue, Tél. 2-6174 .... Québec, P. Q.

TAXIS (DEMANDEZ TOUJOURS) :
Taxis Red Diamond de Luxe, Tél. 3123 .... Québec, P. Q.

TERRA COTTA :
Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TRANSPORTS :
St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 .... St-Hyacinthe

USTENSILES DE CUISINE — ALUMINIUM :
Waterless Kitchen Equipment Reg'd., 286, St-Joseph, Tél. 5355, Québec, P. Q.

VALEURS DE PLACEMENT :
Dubé, Oscar & Cie Inc., 105, Côte de la Montagne, Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
Société Générale de Finance, Inc., 57 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5168, Montréal

Sommaire

Mars 1947

ANNETTE DÉCARIE : *Les fins humaines*

Notre distinguée collaboratrice souligne, ici, ce livre merveilleux et sans descriptions mirifiques et terrifiantes mais plein de sagesse sereine et de douce confiance en face de l'Eternité. *Pourquoi m'effrayerais-je de la mort ? Tant que je suis, elle n'est point. Dès qu'elle est, je ne suis plus.*

GABRIEL-M. LUSSIER, O. P. : *La plus méconnue des Béatitudes*

Bienheureux les pauvres en esprit. Cette béatitude si incomprise et ridiculisée par tous ceux qui ne l'ont jamais méditée, sous la plume avertie du Père Lussier, nous parvient comme un ordre et un avertissement dont notre siècle devrait tenir compte. Avec le Carême, il est opportun d'y entrer en esprit et en vérité.

JEAN VAULON : *La vocation de Larigaudie*

Singulière vocation que celle de ce citoyen du monde ! L'appel de la Route le conduisit jusqu'à la Léprosie de Qui-Hoa, Indochine, où il promet d'y revenir pour s'y donner tout entier. Hélas ! la mobilisation change son itinéraire et c'est la mort au front, le 11 mai 1940.

M.-B. ELLIS : *Tradition du Québec*

L'auteur de cet article, B. A. et M. A. de l'Université de British Colombia ; Ph. D. en littérature française de l'Université de Toronto où il fut professeur ainsi qu'à celle du Manitoba, actuellement chargé de cours français et de littérature canadienne-française à Marianopolis College, est tout qualifié pour porter un jugement sur ce récent volume de la Collection *Humanitas*.

JEAN DE LAPLANTE : *Justice d'après-guerre*

Le procès de Nuremberg vu à la lumière du droit traditionnel et de la doctrine chrétienne renferme une usurpation de juridiction. Une conclusion qui s'en dégage et grosse de conséquences pour l'avenir n'est autre que : la morale du vainqueur est désormais la mesure du juste et du vrai.

PIERRE GEORGE : *La crise de la IV ième République*

La France saura-t-elle réaliser chez elle une expérience analogue à celle du cabinet Atlee et respecter la liberté des citoyens. Tout dépendra du comportement des socialistes et des républicains populaires.

Le sens des faits

THÉO. LEVASSEUR : « **Colonialisme intellectuel** ».
GABRIEL MARCEL : « **Situation de la philosophie française** ».
A. SAINT-PIERRE, O. P. : « ***Virgo fidelis*** ».

L'esprit des livres

R. P. ADRIEN MALO, O. F. M. : « Clartés d'Evangile sur nos sentiers » *(M.-A. Lamarche, O. P.)*.
R. P. JEAN BOUSQUET, O. P. : « Vie de Saint Thomas d'Aquin » *(A. Daoust)*.
JEANNE DAIGLE : « Caquets champêtres » *(M.-A. L.)*.
RINGUET : « L'héritage » *(A. Décarie)*.
JEAN VAULON : « Guy de Larigaudie » *(A. Daoust)*.
Ch. P. MAGAUD : « Les Evangiles du dimanche » *(A. L.)*.
ALBERT GERVAIS : « Au soleil de minuit » *(A. Saint-Pierre, O. P.)*.

REVUE DOMINICAINE

Directeur :
R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
3500, Av. Laval, Montréal - 18

Volume LIII | Tome I | Mars 1947

Les fins humaines

Les fins humaines [1], *une somme de l'au-delà en un petit livre de 130 pages. Sertillanges, un grand nom dominicain. Ici, tout ce qui importe et cela seulement qui importe à l'homme, cela sans quoi il ne lui servirait à rien de gagner l'univers.*

Il nous a semblé qu'entre ces courts feuillets, tout est enfin dit quant à l'éternité mystérieuse, et qu'on n'en saurait plus excellemment comme plus magnifiquement disserter. Sur le ton de l'ami toujours et avec une bienveillance indicible. Combien cette prédication s'avère ici plus expressive d'être sans véhémence. Le style empreint d'une noble simplicité, vivant, si fervent sous l'immuable sérénité et d'une aristocratie authentique dans le mépris de tout encombrement comme de toute clameur. Cet homme grand et saint, doublé d'un poète, ne prétend convaincre que par la douceur, une douceur sainte, une douceur artiste. C'est, au fond, la même douceur. Prévenant toute objection avant même que vous ne l'ayez formulée, victorieux de vos possibles hésitations, foudroyant de logique, il n'a que faire des effets redondants, grandiloquents qui, trop souvent, ne font que camoufler le vide de la dialectique. Pareillement, il ne voit pas l'utilité des mirifiques et terrifiantes descriptions. *Il ménage la foi autant que la bonne foi du lecteur croyant. Pour l'autre, il le trouble*

1. A.-D. Sertillanges, O. P. « Les fins humaines ». Les Editions de l'Arbre, Montréal, 1946. 19.5 cm. 130 p.

profondément — tout au moins — de son impeccable raisonnement en même temps que de sa charité évangélique.

Quelle pure merveille que ce premier chapitre sur la mort ! Du dogme sans doute mais si admirablement accessible, et puis ce style : de la pure musique, de la plus grande, noble, réconfortante. Musique d'intimité, d'amitié toujours. Musique de chambre. Nous avons goûté ce ton de mi-voix, de discrétion, de politesse exquise émanant du cœur — quand l'intelligence est tout cœur comme le cœur toute intelligence — chez le Maeterlinck de La Sagesse et la Destinée, *autre évangile quant à la vie terrestre cette fois.*

Poète, musicien dont les dilections vont à Mozart plutôt qu'à Berlioz — même sans son propre aveu, on l'eût dès le premier mot reconnu — il fait tout en son pouvoir pour que le théologien en lui ne soit pas reconnu, n'en conservant, cachée sous ses propos, que la solide armature, une armature d'airain. Sa sollicitude est si grande, si tendre, qu'il parvient à entretenir le lecteur de ces terribles fins dernières sans jamais, à aucun moment, brandir l'épouvantail de la mort. « Le moment où elle nous touche, dit-il, parlant de la Camarde, est un moment où l'on n'est point ». Au stoïcisme ancien, il emprunte la même façon mâle de vous soustraire à une angoisse inutile. N'est-ce pas Epictète — ou me trompé-je — qui s'écriait, au premier siècle, dans une forme identique : « Pourquoi m'effrayerais-je de la mort ? Tant que je suis, elle n'est point. Dès qu'elle est, je ne suis plus ». Ainsi que J.-S. Bach, à qui il ressemble autant par l'art sublime que par la conviction tranquille, il nous la propose cette mort comme une amie, la plus douce, la plus secourable pourvu que nous menions ici-bas, à tout instant *— car ici le temps perdu ne se retrouve pas — pourvu que nous menions* une vie immortelle.

Lisez seulement ce premier chapitre sur la mort et entendez le Kom Süsser Tod *(viens, douce mort) de Bach, et votre béatitude céleste a déjà commencé.*

Pour en arriver à cette sérénité vis-à-vis de la mort, à cette æquanimitas *dont parle Marc-Aurèle, il s'agit seulement de garantir notre*

au-delà. Ne jamais perdre de vue que la terre n'est qu'un gîte d'étape. *Il s'agit, nous le répétons,* de vivre à tout instant une vie immortelle.

Lisez les fins humaines *tout entières, puis voyez si votre horizon surnaturel ne s'est pas transformé, si toute votre vie n'est pas allégée d'une vague et terrible angoisse, parce que plus résolument chrétienne.*

Avec le grand Sertillanges, c'est la sainteté, c'est le génie qui vous enchaînent de volonté et d'amour à ce qui est en vous de plus grand, votre âme, de plus urgent, le souci de votre éternité.

Annette DÉCARIE

La plus méconnue des Béatitudes

Saint Luc fait dire au Maître : « Bienheureux, vous qui êtes pauvres... » et saint Matthieu : « Bienheureux les pauvres en esprit... » Pour qui a une juste notion de l'inspiration, cette différence superficielle ne peut faire difficulté. Le fond évidemment est identique avec quelque chose de plus explicite en saint Matthieu. Et c'est un démenti radical jeté à la face du monde dont l'esprit infeste nos cœurs et nos vies. Nous vivons comme si nous croyions juste le contraire et pour éviter le profond malaise que cette divine vérité suscite en nous, dans une fuite sans doute inconsciente, beaucoup se chargeront d'une sotte et odieuse parodie en disant, (avec quel sourire !) « Bienheureux les pauvres d'esprit... » On me permettra de ne pas qualifier cette sorte de plaisanterie et de m'attacher sans réserve à l'adorable Parole de Dieu.

« Bienheureux les pauvres en esprit ! » Oui, heureux les pauvres qui acceptent de bon cœur leur pauvreté ; heureux encore les moins pauvres qui ne mettent pas leur cœur dans les biens qu'ils possèdent et se tiennent prêts à les remettre à Celui par qui tout est prêté ; mais plus heureux encore est, celui qui, riche ou pauvre, abandonne tout ce qu'il a, tout ce qu'il pourrait un jour avoir pour épouser le Christ, le Verbe fait Pauvre, dans un renoncement réel, et non imaginaire, à « toutes les richesses d'iniquité » ! Tous ces « pauvres en esprit », tous ces pauvres qui ne trahissent pas leur pauvreté en convoitant en secret la richesse que Dieu leur épargne, forment, avec le riche qui possède comme ne possédant pas, (merveille si rare !), la seule véritable élite de la terre des vivants. Tous les autres sont de pauvres types, de misérables portefaix qui ressemblent au chameau dont il faut enlever la charge pour le faire passer par le « Trou de l'Aiguille ». « Malheur à vous, les riches, parce que vous avez reçu votre consolation ; malheur à vous, qui êtes repus maintenant, parce que vous aurez faim ». Mais ce n'est pas en raison d'un avenir plus ou moins proche que votre sort est triste. Vous mourrez probablement sans avoir eu faim et soif de tout ce qui entre par la bouche : mets savoureux ou boissons fines. Votre sort est triste à cause de ce qui vous attend quand

l'heure viendra de paraître devant Dieu. Votre sort est triste à cause de ce que vous êtes : esclaves aveugles, idolâtres mesquins, au moment même où vous vous réjouissez d'être riches. Mais deux fois malheur à vous, pauvres qui convoitez amèrement les richesses qui vous fuient, parce que ayant perdu le bénéfice d'une noble pauvreté, vous serez deux fois frustrés. Riches ou pauvres qui souillez votre cœur par l'amour des biens terrestres vous ne ferez pas mentir Celui qui, après avoir purgé le Temple d'un commerce odieux, a dit : « Bienheureux les pauvres en esprit... » et « Malheur à vous, les riches ».

J'entends d'ici l'esprit du monde vous souffler à l'oreille : « Ce sont des histoires, des contes pour consoler les naïfs. La pauvreté, un état privilégié ! La pauvreté, un bonheur ! Allons donc. Dans un monde évolué comme le nôtre, qui croit encore à ces sornettes ? Ceux peut-être qui font profession de pauvreté volontaire pour être certains de ne manquer de rien ? On voit ce qu'ils pensent de la vraie pauvreté à la manière dont ils traitent pauvres et riches. Si les uns ont quelquefois leur condescendance, les autres ont toujours leur considération empressée. Parlez d'un richard à ces époux de la pauvreté volontaire et ils ne songent même pas à retenir ce petit sourire extasié qui en dit long sur leurs sentiments intimes. Pour eux, le riche est un dieu ». N'est-ce pas que l'Esprit mauvais vous a soufflé à l'oreille ces observations empoisonnées et bien d'autres encore ? Gardez-vous bien d'y croire sans discernement. La chrétienté est toujours couverte de monastères d'hommes et de femmes où la pauvreté volontaire n'est pas un mythe. Ceux qui les habitent ont cru à la parole du Christ et ils savent aujourd'hui qu'Il ne les a pas trompés en leur promettant le centuple en richesses invisibles. Ils comprennent pourquoi le Maître n'a pas dit : « Bienheureux, vous qui êtes pauvres parce que le Royaume de Dieu « *sera* à vous, mais bien « parce que le royaume de Dieu *est* à vous ». Avec la Femme Pauvre de Léon Bloy, ils ont, dans le ruissellement des larmes d'amour et de joie, fait cette découverte inestimable qu'on n'entre pas dans le Paradis demain, ni après demain, ni dans dix ans, on y entre aujourd'hui, quand on est pauvre et crucifié ».

On pourrait croire que dans le monde de l'ouvrier, là où l'on ne gagne pas assez pour amasser, où il faut compter sur l'Etat pour les jours d'impuissance, il est facile d'avoir l'esprit de pauvreté dont parle Notre-Seigneur lorsqu'Il dit : « Bienheureux les pauvres en esprit... ». Pourtant il est si rare de rencontrer le véritable esprit de pauvreté que cela nous touche jusqu'aux larmes lorsque Dieu nous donne de le découvrir ! Certes, la pauvreté effective ou réelle enseigne à beaucoup le détachement des biens terrestres, et ne rencontre-t-on pas chez le pauvre souvent plus de générosité que chez le riche ? Qui donne proportionnellement le plus et de meilleur cœur aux sollicitations de la charité ? En règle générale, ceux qui gagnent trop peu pour espérer faire des provisions ou arrondir une petite fortune. Pour employer un mot de saint Paulin, l'argent qu'ils ont leur sert non pas de *peau*, mais de *vêtement*, et ils s'en laissent volontiers dépouiller.

Mais même au sein de ce monde que l'on peut appeler pauvre, là où l'avarice et l'orgueil de la vie ne trouvent pas assez de sol pour prendre racines, l'esprit de richesse, l'idolâtrie secrète de Mammon, poursuit ses ravages insidieux dans les cœurs. On est souvent pauvre en fait sans l'être en esprit. Si on a l'esprit de pauvreté, cela vraiment est bien peu visible. Sont-ils vraiment pauvres en esprit, ceux qui, ayant déjà plus que le nécessaire pour nourrir, vêtir et abriter leur misérable corps, regrettent sans cesse de n'avoir pas davantage et soupirent après le salaire qui leur permettra un plus grand train de vie ? Ces gens-là vous disent avec un petit air goulu : « C'est commode, l'argent ! C'est *fin*, l'argent ». Nous voyons bien à leur accent qu'il n'y a de *fin* que l'argent et ce que l'argent peut acheter. Le culte de l'argent se trahit encore à l'attitude que l'on prend vis-à-vis de plus pauvres que soi. On a pour eux une pitié condescendante où perce le mépris. C'est si important, si essentiel de vivre selon son rang, de faire comme tout le monde et de pouvoir satisfaire la plupart de ses caprices ! Et celui-ci qui fait de la *grosse* argent, qui a des propriétés et va tous les hivers en Floride, quel chanceux ! Même si on le dénigre par envie, on le félicite et l'admire en secret. C'est lui, et non pas

le pauvre privé de tant de bonnes choses, que l'on pense bienheureux. Ce que beaucoup de soi-disant catholiques ou chrétiens semblent croire n'est-il pas l'exacte contre-partie de la première Béatitude : « Bienheureux vous qui êtes pauvres » ?

Pauvres en esprit et bienheureux sont ceux qui se contentent avec gratitude de ce que la Providence leur donne et en font le meilleur usage possible en vue de leur salut éternel ! En réalité, tout ce que nous avons appartient à Dieu, et il faudra Lui rendre compte de tous les talents et de tous les biens qu'Il nous aura confiés. Mais cela n'implique aucune crainte servile pour le jour des comptes. Si nous n'avons jamais oublié le seul véritable Propriétaire qui est Dieu, tout ira bien. Le grand danger, c'est d'user et d'abuser de ce que nous avons, l'eussions-nous gagné à la sueur de notre front, comme si cela n'était pas d'abord la propriété de Dieu. Celui qui sait comme Job, que Dieu a tout donné et qu'Il peut tout reprendre jusqu'au dernier souffle de notre vie, sans que nous ayons droit à une seule plainte, celui-là a l'esprit de pauvreté, et l'Esprit-Saint, le Père des pauvres, bienheureusement est avec lui.

Il ne suffit pourtant pas de reconnaître que Dieu est le maître suprême et l'unique propriétaire de tout ce que nous avons et même de tout ce que nous sommes, il faut encore, pour être logique avec notre credo, alléger notre âme et notre vie de tout ce qui entrave ou retarde notre ascension vers Lui. Il serait illusoire d'espérer user des biens de ce monde comme n'en usant pas (et qu'il est facile et funeste de se leurrer sur ce point !) si on ne s'applique pas, avec constance et sincérité, non seulement à se détacher des choses qui plaisent, mais à réduire au minimum le nombre et la tyrannie de nos besoins matériels. Saint Augustin nous dit « qu'il vaut mieux avoir peu de besoins que beaucoup de richesses ». Celui qui, sans aucune inquiétude, ne demande plus à la terre que la part préparée pour lui par la Providence en vue de sa croissance intérieure, celui-là est riche et bienheureux. La suprême richesse et la suprême liberté serait de n'avoir plus besoin de rien d'autre que de la grâce de Dieu, et si cet état bienheureux n'est pas de ce monde, nous devons quand même y

tendre inlassablement en marchant sur les traces du Maître et de ses imitateurs, les saints.

Heureux celui qui a le souci constant de se contenter de peu, de très peu ! Saint Benoît Labre, mû par la crainte de se forger des chaînes et d'altérer ainsi ses relations avec Dieu, ne manquait jamais de dire à qui se disposait à lui faire l'aumône : « Peu, peu ! » Dans son horreur du trop, il craignait toujours qu'on excédât ses besoins qui étaient infimes. De tout, si ce n'est de Dieu lui-même, il voulait peu, très peu.

Avons-nous jamais considéré sous cet angle, notre devoir de pauvreté ? Certes, il ne faut pas refuser à notre pauvre vie humaine les appuis matériels dont elle a vraiment besoin. La prudence surnaturelle, celle qui vient de l'Esprit et non de la chair, ne perd jamais ses droits. Mais qui niera que le danger de l'imprudence généreuse est ici moins grand que celui de la sensualité et de l'avarice ? Au fait, c'est « frère âne » qui règne. Il a toutes les attentions ; on le soigne, on le gave bien au-delà de ses besoins réels. Pour savoir d'ailleurs si de telle chose nous avons besoin ou non, il faudrait un point de repère et ce point on l'a perdu parce qu'on ne connaît plus le sens de la vie. On ne sait plus de science vraie, on ne croit plus de foi réelle, que la vie nous est donnée pour connaître et aimer Dieu. C'est là toute notre raison d'être, nous n'en avons pas d'autre, et il est indispensable de ne pas perdre cela de vue, si nous voulons exercer un juste discernement sur les biens matériels qui s'offrent à nous.

Les biens que la Providence nous prodigue sont, par rapport à nous, tantôt nécessaires, tantôt utiles, tantôt superflus. (Et nécessaires, ne peut s'entendre ici que d'une nécessité relative, puisqu'il n'y a, comme nous savons, qu'un unique nécessaire). A l'encontre de l'esprit du monde dont la tendance est de considérer comme nécessaire ce qui n'est qu'utile, et comme utile ce qui est superflu, cela fût-il même nuisible, le chrétien doit supprimer opiniâtrement ce qui est superflu, réduire avec vigueur ce qui est utile, et se tenir prêt à sacrifier même ce qui est nécessaire.

Si la vie humaine, qui est certes le plus grand bien naturel, doit à l'occasion être sacrifiée, à plus forte raison tous les autres biens doivent-ils

être énergiquement subordonnés à la recherche de Dieu. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît ». Que nous sommes loin, hélas ! de cette logique divine ! Notre âme succombe sous le poids des vains soucis : soucis d'argent, de plaisir, de vanité, de confort, de domination. Sous les prétextes de l'égoïsme le plus évident nous allons où le caprice nous conduit et ce que nous appelons liberté, augmente chaque jour notre servitude et notre tristesse. En regard de l'unique nécessaire, combien de nous ne sont-ils pas comparables à quelque original qui, voulant entreprendre un grand voyage, ferait de si longs et si minutieux préparatifs qu'il mourrait avant de les avoir complétés.

Vivre, travailler, manger, dormir, se vêtir, s'abriter, se reposer, etc., n'ont de prix et de sens que s'ils nous permettent la découverte progressive de Dieu, et pourtant combien rares sont ceux pour qui la grande et unique affaire de la vie est la sanctification de leur âme ? N'est-il pas vrai que nos vies sont dispersées et encombrées de soucis souvent funestes à notre bonheur ! Une seule chose pourtant importe : connaître et aimer Dieu ; une seule route monte vers la paix et la Béatitude, et c'est le chemin où saint Benoît Labre, grand pèlerin du Ciel, passait en murmurant avec tendresse : « Peu, peu ! »

Pour posséder entièrement l'esprit de pauvreté auquel la première Béatitude nous convie, il ne suffit pas d'émonder en nos cœurs tout amour déréglé pour les biens *matériels*, il faut encore veiller à couper toute attache à tout bien éphémère, quel qu'il soit. Si la fascination de l'or et de la volupté tisse le filet le plus rempli du Diable, il en est d'autres qu'il tend dans les eaux invisibles pour la capture des âmes qu'il ne tient pas encore. Celles qui ont échappé à peine aux mailles de l'avarice, de la luxure et de la gourmandise, il espère qu'elles se prendront dans le réseau des convoitises plus subtiles de l'esprit et du cœur. Il fera miroiter à nos yeux le pouvoir, l'honneur, la gloire, la science, l'amitié et même la sagesse humaine. Oui, tous ces biens, dont les plus nobles sont l'amitié et la sagesse, peuvent servir d'appâts au Démon pour nous enchaîner au

seuil du Royaume de Dieu et nous empêcher d'y pénétrer véritablement. Qu'importe que nous soyons retenus par tel bien terrestre ou par tel autre, pourvu que nous soyons captifs ! Que l'oiseau soit lié au sol par une corde grossière ou par un fil d'or, dans un cas comme dans l'autre, le ciel et l'espace ne sont plus à lui et son malheur est grand !

Quand le maître nous exhorte d'être pauvres en esprit, c'est ce malheur qu'il veut nous éviter. Il désire pour nous la parfaite liberté des enfants de Dieu que seul peut nous donner le parfait esprit de pauvreté, l'entier détachement des biens terrestres. Mais pour éviter toute servitude, tout esclavage, l'âme humaine doit aimer Dieu de toutes ses fibres. L'amour chasse la crainte en bannissant l'égoïsme et la convoitise. Celui qui aime Dieu comme il doit, épouse les intérêts de Dieu au point qu'il ne fait plus avec Lui qu'un seul cœur et qu'une seule volonté. Que peut-il craindre alors puisque Dieu est tout-puissant et que rien à la fin ne pourra lui résister ?

Il remercie Dieu d'être ce qu'Il est et se réjouit profondément de sa Gloire que rien ne peut ternir. Parce que la gloire et la béatitude de Dieu sont immuables, la paix du pauvre en esprit aussi est immuable. Il accorde à Celui qu'il aime une confiance absolue ; il sait que sa Providence ne lui fera jamais défaut. Au pauvre qui a Dieu, que peut-il manquer ? Dès ici-bas, il reçoit le centuple, et, croyant avec saint Paul que rien ne peut le séparer de l'amour de Jésus-Christ, en vérité il n'a plus rien à désirer, si ce n'est d'être délivré de ce « corps de mort ». Alors il s'écrie comme Anne Vercors sur la tombe fraîche de son enfant Violaine :

« Est-ce que le but de la vie est de vivre ? est-ce que les pieds des enfants de Dieu seront attachés à cette misérable terre ?

Il n'est pas de vivre, mais de mourir, et non point de charpenter la croix mais d'y monter, et de donner ce que nous avons en riant !

Là est la joie, là est la liberté ; là la grâce, là la jeunesse éternelle ».

Gabriel-M. Lussier, O. P.

La vocation de Larigaudie

Parler de la vocation de Larigaudie n'est-ce pas répondre aux questions avides (ou tendancieuses) que pose à bien des esprits l'extraordinaire carrière du *Routier de légende* ?

A vrai dire, en écrivant sur lui, d'après les seules données de son œuvre littéraire, aucun doute n'avait jamais fait hésiter ma plume.

Une intuition me guidait-elle, plus sûre encore que si j'avais connu Guy ?

Evidence, me semblait-il, que l'unité fondamentale de son existence — si forte qu'en apparaisse la diversité. Au point que je restai coi la première fois que j'entendis décrier la valeur salutaire de son exemple.

Serait-il donc si malaisé de discerner le sens profond de la vie de Larigaudie par-delà les joies dont elle s'éclaire et l'arabesque de ses surprenantes aventures ?

* * *

A coup sûr, la carrière humaine de Larigaudie est une carrière à part. Edifiée à la force du poignet, sans fortune, par le miracle conjugué d'une indomptable énergie et d'un talent littéraire plein de charme, elle restera exceptionnelle, peut-être unique.

Et voilà qui dispense de commentaires sur le point de savoir si les garçons sont conviés à courir le monde pour le seul plaisir de le courir.

Mais la carrière mystique de Guy (tout aussi exceptionnelle que sa carrière humaine) n'est pas seulement le phénomène troublant — jusque pour les croyants — qu'offrent les plus hautes vertus dans leurs manifestations extrêmes. Elle est riche de signification et c'est là que la méprise peut insérer de gratuites ou funestes interprétations.

Avant d'en discuter, ne convient-il pas d'écarter — sans appel — les questions que suscite l'analyse purement humaine ?

Larigaudie avait la vocation religieuse. Non pas certes comme on l'entend communément, en adoptant à jamais la règle et l'habit de tel

ou tel état ecclésiastique. Mais vocation profonde, définitive, aussi réelle dans sa nature qu'elle fut imprécise dans sa longue et parfois douloureuse décantation. Vocation où s'accomplit, dans l'exaltation des joies terrestres l'offrande totale, le don plénier à la mesure de l'appel du Maître.

Dès lors les questions apparaissent sans objet, posées par certains : Larigaudie se fût-il marié ? — Quel eût été l'aboutissement de sa vie vagabonde ? — Poursuivait-il l'aventure pour l'aventure ? en y mêlant l'originalité d'un naturel mysticisme ?

Comme si le monde — parce que Larigaudie y fut toujours mêlé — devait (et pouvait) fournir l'explication de sa fulgurante carrière...

* * *

Sans précédent — comme sa vie même — telle fut bien, semble-t-il, la vocation de Larigaudie.

Dès son jeune âge elle chemine, silencieuse, avant de se préciser « dans le cloître de l'âme », au cours de ses longues méditations sous les ormeaux séculaires.

S'il ne s'en ouvre guère à son entourage familial (mais le besoin s'impose-t-il de s'ouvrir à certaines mères pour qu'elles lisent, à livre ouvert, dans l'âme de leur fils ?) il en parle, dès le Collège, à l'un des maîtres de son enseignement. Renonçant un moment à narrer quelque nouveau jeu téméraire ou dresser le bilan d'un tir de précision, Guy, à 14 ans, dans une lettre qu'il adresse à l'abbé Mégrot, écrit déjà avec son audacieuse et familière franchise :

« Les livres de vies de missionnaires que vous m'indiquez ne sont pas tout à fait ce que je désirais. Ainsi la vie de saint François Xavier ne ressemble en rien à la vie d'un missionnaire d'aujourd'hui. Ce que je voudrais, c'est la vie d'un missionnaire *moderne* ».

Et il souligne vigoureusement, comme pour marquer, à défaut de commentaires, la claire nécessité que discerne son regard d'enfant de vivre étroitement avec son siècle.

Missionnaire, voilà donc quelle était la première image qu'il se

formait de sa vocation. Et s'en étonnerait-on quand on connaît l'usage qu'il devait faire de sa jeunesse ardente ?

« Missionnaire et martyr » révélera plus tard le même prêtre qui, trois années durant, reçut les confidences du collégien de Rocroy St-Léon. Exaltation, pensera-t-on, comme en produisent fréquemment les imaginations enfantines.

Et d'ailleurs rêve et sacrifice apparemment impossible pour un garçon vivant à Paris, en l'an de grâce 1922. Peut-être ; mais il est parfois des ardeurs si brûlantes qu'elles forcent héroïquement la vie jusqu'aux sommets du rêve.

* * *

Dès lors l'entrée de Larigaudie au grand Séminaire d'Issy apparaît-elle au nouveau bachelier dans l'ordre des choses.

C'est ici que se noue le drame de sa vocation. Le mot n'est pas trop fort pour qui cherche à démêler, dans l'aimante offrande de son âme, la voie mystérieuse qu'empruntera l'existence de Guy.

Car sa vocation (à son image même) échappe à l'usuelle appréciation. Successivement les cadres s'offrent et se refusent comme si sa nature fougueuse, impatiente de vie et d'espace, les devait faire tous éclater. Incomprise, peut-être de par son originalité même, sa passion conjuguée de vie humaine et de sacrifice le retranche et le rapproche tour à tour de l'état pour lequel il se sent appelé.

Poignante incertitude où l'esprit côtoierait le naufrage si l'Amour dont il déborde ne prêtait, à Larigaudie, son soutien infaillible.

Une religieuse carmélite (celle-là même qui recevra la dernière et sublime lettre de Guy) implore avec lui — et pour lui — le secours de la grâce. Quelque prescience surnaturelle l'avertit-elle (quoiqu'il advienne) de l'accomplissement d'une vie consacrée ? Les certitudes qu'elle affirme, au plus sombre du doute, ne procèdent plus, à coup sûr, des données de l'appréciation humaine.

Sans doute, les lettres de Guy (des lettres disparues à jamais) con-

tribuent-elles à expliquer pareille confiance. L'affirmation n'en est pas moins émouvante qui s'élève, sereine, au sommet le plus pathétique de cette crise. Le 16 juillet 1928, alors que Larigaudie troublé, la santé compromise, quitte le Séminaire, elle en porte le clair témoignage en l'assurant par-delà les perplexités du moment, de la « paix infinie de la Sainte Volonté de Dieu sur (son) âme » ? « Là, tout est déjà disposé de ce que vous devez accomplir, tout est clair, tout est net, tout est prévu jusqu'aux moindres circonstances ». Et plus loin : « Nous n'avons à demander pour vous qu'une seule chose : la connaissance de la volonté de Dieu... semence qui portera ses fruits en son temps ».

Car pour son amie carmélite la vocation de Larigaudie (une vocation particulière certes !) n'a jamais suscité de doute. Le rappel s'en renouvelle, exaltant et sûr, dans ces lettres (précieusement conservées par Guy) échangées à longs intervalles de 3 et 4 ans, où la même ferveur mystique unit au service du même Maître la religieuse morte au monde et le routier qui en épuise les beautés. Et la promesse éclate comme un hymne de plain-chant dans cette lettre du 1er janvier 1930 où nous lisons : « sous quelque forme que ce soit votre âme connaîtra la joie profonde de l'harmonieuse unité d'une vie consacrée ».

* * *

Livré aux incertitudes de la recherche de sa voie, appliqué — par devoir — à ses études de droit, Larigaudie retrouve son scoutisme et s'y attache avec une foi passionnée. La moisson est en péril et jamais il n'a mieux compris combien elle manque de moissonneurs. La tiédeur des croyants, la déchristianisation continue des masses, le naufrage moral des générations montantes appelaient déjà, sur le sol même de France, cette action missionnaire, intégrée au présent, qui travaille à renouer la tradition des grands siècles de foi. Le scoutisme, à sa manière, n'en porte-t-il pas témoignage en suscitant ces retours nécessaires à une nouvelle chevalerie ?

Guy le discerne bien qui écrit à sa mère le 30 janvier 1933 : « Il y a vraiment en ce moment, dans et par le scoutisme, un renouveau religieux, une manière plus large, plus profonde de voir la vie et la religion qui est vraiment prodigieuse ». Et d'ajouter avec une conviction déjà mieux affermie ; « Je crois, de plus en plus, que je trouverai là l'aboutissement de cette vocation bizarre, si obscure parfois et cependant si impérieuse et indéniable qui est la mienne ».

C'est bien sur ce plan qu'il faut chercher à comprendre la vocation de Guy, mêlée à cette ardeur joyeuse qu'il brûle de communiquer à ses amis les jeunes. Epanouissement où la pureté du cœur s'allie à la fermeté des muscles pour que fleurissent les « clairs sourires ».

La noble tâche pour qui sait les périls de tous ordres, véhéments et insidieux, qui guettent l'adolescence. Larigaudie aurait-il des illusions lui dont la limpidité d'âme, cristal inaltérable, fut l'enjeu de luttes incessantes ? S'il recourt à l'ascèse — jusque dans ses applications les plus rigoureuses — il sait bien que l'Amour suscite seul les généreux élans et que rien ne lui ravira jamais la première place. Celle-là même qui peut soulever d'enthousiasme de jeunes cœurs. Aussi écrira-t-il plus tard, préservé qu'il fut tout au long de son combat par cet Amour de Dieu toujours présent et toujours vainqueur : « La chasteté est une gageure impossible et ridicule si elle n'a pour armature que des préceptes négatifs. Elle est possible et belle, et enrichissante, si elle s'appuie sur une base positive : l'amour de Dieu, vivant, total ». Ce bel amour sans lequel il n'y aurait plus qu'à cracher son âme et se détruire de désespérance.

* * *

Dans une lettre du 24 mai 1937, la religieuse carmélite discerne bien, semble-t-il (sans le pénétrer peut-être complètement encore) cet aspect particulier de la vocation de Guy. Après avoir rendu grâce de cet inlassable élan vers Dieu qui a permis à notre routier de « franchir sans naufrage la passe si périlleuse de (ses) vingt ans », n'enchaîne-t-elle pas en évoquant plus généralement « ce cap où tant de jeunes cœurs ont perdu à jamais tout idéal et toute beauté » ?

N'est-ce pas là, dans le secret de son âme, l'incessante préoccupation de Guy, l'objet même de sa mission ? Le spectacle de tant de garçons dont la générosité s'enlise, la délicatesse se fane sous la tyrannie de la chair, l'atteint au plus intime de sa charité. Rester insensible serait trahir cette vocation dont il a entendu l'appel. Dès lors, il lui faut se donner, se donner tout entier et peut-être aussi prêcher d'exemple.

Mais comment procéder pour atteindre ces jeunes, fixer leur attention, solliciter leur émulation ? Les moyens qui leur sont proposés ne sont-ils pas généralement illusoires, inadaptés à leur tempérament, basés sur des principes de « religion négative » contre lesquels, pour sa part, Larigaudie s'est mis en réaction ?

C'est là que l'idéal routier accourt pour préciser la vocation de Guy et lui-même, en réponse à cette offrande, lèguera au scoutisme une des plus pures personnifications de paladin des temps modernes.

L'esprit d'aventure qui hante les garçons (et qui se survit chez Larigaudie parvenu à l'âge d'homme) voilà bien l'un des moyens infaillibles d'atteindre l'immense et juvénile auditoire que s'assigne son apostolat. S'accomplir pour eux intensément, concrétiser leurs aspirations, se surpasser sans défaillance aucune tout au long d'une belle vie « sans bavures ». Le beau rêve ! Et douterions-nous qu'il l'ait formé et poursuivi alors qu'il nous en livre l'aveu dans son ultime confidence ? « J'avais rêvé de devenir un Saint et d'être un modèle pour les louveteaux, scouts et routiers. L'ambition était peut-être trop grande pour ma taille, mais c'était mon rêve... »

Pouvait-il révéler plus clairement le sens profond de son existence ?

* * *

Sous la dualité apparemment si marquée, la belle unité de la vie de Larigaudie apparaît ainsi en pleine lumière. S'il est avide des beautés créées, impatient de découvertes, toujours tendu vers un nouvel exploit, c'est « pour aimer et parce qu'il aime ». Brûlé par ce divin Amour la démonstration s'accomplit à travers les joies exaltantes, les périls et les

exploits de sa vie aventureuse. « Chef d'œuvre de vie scoute » a-t-on pu dire à propos du raid fabuleux de Paris à Saïgon. Ne pourrait-on ajouter, à considérer toute cette étonnante existence, « chef d'œuvre de vie sanctifiée » ?

Sanctifiée, et pas seulement par rapport à lui-même. Larigaudie a une trop claire conscience du précepte de charité à l'égard du prochain (« et ce second commandement est égal au premier ») pour retenir entre ses mains les richesses qu'il accumule. Au-delà du scoutisme, il est fils de chrétienté et par là artisan d'œuvre collective. Paradoxe, penseront peut-être ceux qui voient dans notre routier la seule réussite humaine d'une vie large, indépendante et comblée. Certitude cependant pour qui veut bien pénétrer l'héroïque apostolat de Guy.

Nous aimerions nous faire entendre, en nous gardant de dénaturer la véritable physionomie de Guy. Héroïque apostolat ne signifie pas qu'il s'impose (à la manière d'une pénitence) un genre de vie opposé à ses aspirations. La jubilation dont toute son œuvre littéraire déborde suffirait d'ailleurs à faire justice de cette assertion. Guy exulte — c'est un fait — de l'existence qu'il mène.

Et comment en irait-il autrement alors qu'il appréhende, avec une aisance déconcertante, les joies les plus pures de la création ?

Mais c'est dans le dépouillement de soi-même — le cœur empli de Dieu et de Lui seul — qu'il entreprend cette exaltante conquête, à l'avant-garde de cette multitude de jeunes qui, déjà, fixe les yeux sur lui. Athlète magnifique, routier souriant, Larigaudie méritait cette vedette. Se camper devant les garçons en véritable coureur de monde, leur parler par expérience (et quelle expérience) de cheval, de ski, d'avion, de navigations lointaines, exceller en maints sports, voilà, n'est-il pas vrai, un bon moyen de passionner les jeunes. Meilleur assurément que tant d'autres, révolus (pourquoi ne pas en convenir ?) dont se détournent les générations montantes. Réaliser pour elles, dans leur optique, ce modèle de vie scoute, n'est-ce pas accomplir, en la transposant, cette vocation de « missionnaire moderne » dont l'enfance de Guy avait rêvé ? Car c'est aussi une ambi-

tion de sainteté qui le possède. Une sainteté dont il importe — quelle que soit l'étendue des risques — de renouveler le style, à peine de décourager à jamais ceux-là qui, débiles dans un siècle terrible, n'en sont pas moins conviés à l'éternelle Possession.

Tour de force pensera-t-on, voire présomption coupable, à considérer la démesure de cette tentative.

Oublieraient-ils par hasard, ces croyants trop prompts à parler de scandale, que Dieu est enclin à créer de la sainteté avec des moyens qui, le plus souvent, échappent à notre humaine compréhension ?

* * *

Résolu dans son dessein, Larigaudie affrontera les tentations les plus grandes. Témérité ? Non pas. Pour avoir pris la mesure de son Amour de Dieu (et quelle mesure !) il sait qu'il peut engager cette lutte, avancer au-devant de cette épreuve objet de sa vocation même. Sans doute, l'éternel conflit atteindra-t-il son paroxysme dans la voie où il s'engage. Mais la nature de Guy s'accommoderait-elle de... moyens atténués pour assurer, à moindres risques, le salut de son âme ? Et surtout quel profit les jeunes tireraient-ils à leur exemple si, retranché de leurs conditions, il renonçait à leur faire cette démonstration que le conflit s'achève en victoire lorsque l'âme brûlée d'amour s'avise de dompter la chair ?

C'est ainsi qu'il évoluera parmi les pires dangers moraux avec une tranquillité stupéfiante et la clarté (qui deviendra proverbiale) de son sourire. Un sourire qui semble dire : « Au fond, ce n'est pas tellement difficile », et qui s'applique aussi bien à la réussite de quelque aventureux exploit qu'à la sauvegarde du pur miroir de son âme.

Dès lors, Larigaudie devient pour les garçons le type même du héros scout, le grand frère (en chair et en os) qui fut hardi porteur de leurs rêves, le guide réel et légendaire que l'on admire et souhaite imiter dans le secret du cœur.

Ne l'a-t-elle pas compris la religieuse carmélite qui, du fond de son cloître, écrira à Larigaudie : « Que Dieu soit béni du bien que vous

faites à toute cette jeunesse de France, par vos exemples et vos écrits qui sont tout à l'honneur de la loi scoute que vous vivez si loyalement ».

Ah ! sans doute la tâche est malaisée et les forces humaines ne sauraient y suffire sans le secours de la grâce. La même lettre le reconnaît bien lorsqu'elle déclare sans ambage : « Que le Seigneur vous ait gardé au plus intime de l'âme la grâce insigne de son Divin Appel, c'est une faveur dont vous ne saurez jamais assez Le remercier. Car si l'enseignement des Saints n'est pas un vain mot, les conditions de votre vie actuelle, telle que vous me la dites, sont les plus propres à faire mourir cette attirance divine ».

Remarque parfaitement appropriée au genre d'existence de notre aventurier dont l'attitude, face à la tentation (une tentation qu'il ne fait rien pour fuir) prendrait figure de provocation si la puissance de son Amour, retrempée au « bain d'eau vive » de la communion quotidienne, ne lui forgeait une armure impénétrable.

Mais il n'est pas besoin pour se sanctifier dans le monde d'aussi périlleux comportement. Cette sanctification dont la définition toute simple figure dans *Etoile au Grand Large*.

Et c'est là le moment de dire que Larigaudie constitue un cas limite, comme Dieu en suscite parfois, pour augmenter la force probante de certains exemples. Manifester avec un tel éclat, jusqu'à ce point extrême, l'inaltérable pureté du cœur n'est-ce pas propager chez les jeunes, déjà passionnés par la prodigieuse existence de Guy, l'élan d'Amour qui les maintiendra fermes dans l'aventure morale de leur adolescence ?

Comme telle, la vie de Larigaudie est proprement exemplaire. Et s'il ne s'agit pas (c'est l'évidence même) de lancer inconsidérément les garçons sur ses traces fulgurantes, peut-on contester de bonne foi le caractère d'apostolat et la force conquérante d'une pareille expérience ?

* * *

Au rythme précipité de sa carrière aventureuse, Larigaudie poursuit sa lutte, surmonte les périls, accumule les joies.

Consumée dans la prière, son amie carmélite, toujours confiante, en suit les principaux épisodes. Après avoir reçu de ses supérieures l'autorisation de lire « Résonances du Sud, » elle écrit à notre routier le 18 septembre 1938 : « Je me suis défendu de prendre à la lecture de ces pages lumineuses et vibrantes d'autre intérêt que celui qu'en Notre-Seigneur je porte à votre âme et l'impression laissée par ces lignes est celle que l'âme qui a su se tenir si ferme sur les hauteurs morales, au milieu des séductions insidieuses de toutes ces beautés et de ces joies, est une âme qui certainement est possédée, qu'elle le sache ou non, par la beauté suprême qui la subjugue et qui la tient. L'état de grâce, oui sans doute, mais plus encore l'appel intime au don plénier, je le crois, et voici que votre dernière lettre, me faisant part de votre généreuse résolution, vient corroborer mon impression ».

La fin de cette phrase, dont le sens nous avait tout d'abord échappé, répond à un projet proprement extraordinaire dont Larigaudie vient de s'ouvrir en scout. N'a-t-il pas résolu, dès qu'il aura bouclé une dernière fois le tour du monde, (« mais à toute vitesse, dans le minimum de temps, en avion, pour avoir une vue d'ensemble de la boule terrestre ») de partir pour la léproserie de Qui-Nonh, en Indochine ? Projet inconcevable pour qui douterait encore de la charité dévorante de Guy. Et c'est de propos délibéré qu'il le forme dans le temps même où, en France, comme à l'étranger, l'attention se fixe sur son exceptionnelle carrière. Les grands journaux se disputent reportages et interviews, ses conférences sont des triomphes, les éditeurs le harcèlent à l'affût de ses nouvelles publications. Quel éclatant succès après les années douloureuses et décevantes qui précédèrent et suivirent son service militaire !

C'est le moment choisi par Larigaudie pour prendre la mesure de son abnégation. Etape qui s'annonce comme décisive si les desseins de la Providence ne l'avaient marqué pour un autre sacrifice. Privés de précisions, nous sommes ici livrés aux conjectures. Mais l'intention de Guy n'apparaît-elle pas en pleine clarté ?

Dans une lutte à sa taille pour triompher des tentations, il a réalisé

les rêves de tous les jeunes avides de se surpasser dans les découvertes et les exploits. Ces jeunes innombrables dont les forces sont intactes au seuil de la vie et les espoirs sans mesure. Mais il en est d'autres, déficients voire déshérités jusqu'à la désespérance. Seront-ils définitivement frustrés d'un élan d'enthousiasme, de l'épanouissement d'un sourire ? Ils sont nombreux de par le monde et leur infirmité revêt maintes formes. Guy, d'un mouvement spontané, ira d'emblée vers ceux dont la vie terrestre, sacrifiée sans espoir, stigmatise les corps d'un mal terrifiant. Les lépreux, épaves que rejettent les sociétés dans l'épouvante de l'abjecte contagion et que secourent ceux-là seuls qui, les reconnaissant dans le Christ, portent la charité aux limites de l'héroïsme.

Il partira donc pour Qui-Nonh, dans cette léproserie strictement isolée de Qui-Hoa où il s'arrêtera dans l'achèvement triomphal du raid Paris-Saïgon. Mais il y partira avec son ardeur joyeuse et communicative. Ce baiser qu'il veut aller porter aux lépreux (en se détournant des sourires du monde), c'est dans un sourire éclairé de l'au-delà qu'il entend le donner.

Une lettre du 17 août 1939 (que Guy devait recevoir au moment de sa mobilisation) nous apporte à cet égard une révélation précieuse. La religieuse supérieure de la maison St-François, répondant à Larigaudie sur la date même de son arrivée à la léproserie annamite, parle en effet de la création toute prochaine par notre routier de la troupe de Qui-Hoa « et de la reconnaissance qu'elle éprouve à le voir former (de) jeunes lépreux à l'idéal scout ».

Gravissement d'un nouvel échelon (et combien symptomatique) dans l'accomplissement de cette vocation religieuse imprégnée de scoutisme qui possédait le cœur de Guy.

* * *

La guerre, qui devait être pour Larigaudie sa dernière aventure, vint au dernier moment ruiner son projet de départ pour l'Indochine. Déception très vive que son amie carmélite eut, encore une fois, le don de prévenir.

Dans cette même lettre du 18 septembre 1938 que nous avons citée, ne dit-elle pas à Guy (près de douze mois avant la mobilisation) : « Si votre désir jaillit de la source profonde et pure de votre volonté et que, par des circonstances imprévues, l'exécution de votre résolution devenait impossible, Dieu, affirment nos auteurs mystiques les plus autorisés, Dieu comptera comme étant faite cette action résolue pour son amour et couronnera l'âme qui voulait la faire, de toute la gloire, de la récompense promise à de tels holocaustes ».

Et plus tard, le 7 juillet 1939, avant même que la Supérieure de la Léproserie de Qui-Hoa ait confirmé à Guy qu'il était attendu par les jeunes lépreux annamites, elle écrivait ces mots prophétiques :

« Irez-vous à Qui-Hoa ou sur le champ de bataille ? Laissons à Dieu son secret ».

Prescience du drame militaire désormais tout proche et sans doute aussi du sacrifice suprême dont Larigaudie, de son côté, a discerné maints présages.

Et ce sera l'holocauste du 11 mai 1940, à la frontière de Belgique, aboutissement idéal de sa vie exemplaire, sublime et joyeux couronnement de ses rêves. « Missionnaire et martyr », ne le fut-il pas, en définitive, dans ce style à part et prestigieux si caractéristique de sa nature ardente ?

Aussi, n'en doutons pas, son âme de chevalier marquée, dès l'enfance, du plus pur sceau divin, a rejoint la phalange illustre des saints de France, pour demeurer à jamais dans l'Au-delà le radieux entraîneur des jeunes, leur guide insigne vers le plus bel Amour.

Jean Vaulon

Tradition du Québec

La collection *Humanitas*, publiée sous le patronage de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, nous offre maintenant un livre unique en son genre et qui vient combler une lacune sentie depuis longtemps. Il s'agit de *Tradition du Québec*.

Tradition du Québec veut être un « Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poètes et prosateurs du Canada français ». Les morceaux ont été choisis par M. Séraphin Marion, M. A., D. ès L., et sont accompagnés d'une traduction anglaise faite par M. Watson Kirkconnell, M. A., Ph. D. LL. D. Les noms de ces auteurs eux-mêmes sont déjà une recommandation, car tous deux sont éminemment doués pour entreprendre un tel travail de vulgarisation, qui ne peut réussir que s'il est basé sur une expérience élargie dans le domaine des lettres et des idées, et une connaissance approfondie du milieu auquel le travail s'adresse. On sait que M. Marion est actuellement titulaire de la chaire de littérature canadienne-française à l'Université d'Ottawa et l'auteur d'études sérieuses sur cette littérature ; tandis que M. Kirkconnell est professeur de littérature anglaise à l'Université McMaster, Hamilton, Ont. M. Marion, dans son Avant-Propos, s'adresse surtout à ses compatriotes canadiens-français, et loue justement son éminent collègue qui connaît bien leur mentalité et leurs traditions et qui « apprécie à sa juste valeur notre rôle dans la sauvegarde de la civilisation chrétienne en Amérique du Nord ». (p. 14). Les deux auteurs sont donc prêts à remplir la tâche particulière qu'ils se sont imposée. *Tradition du Québec* mérite donc toute notre attention.

En tête du livre, il y a une table des matières (pp. 9-13). Voici quarante-huit morceaux, choisis dans trente-quatre auteurs canadiens-français, et rangés sous six rubriques : I : « La Grande Patrie », qui occupe dix-huit pages (texte et traduction numérotés consécutivement) ; II : « La Petite Patrie », qui occupe trente-six pages ; III : « Les An-

cêtres », qui occupe vingt-cinq pages ; IV : « Paysages canadiens » de quarante-trois pages ; V : « Langue et Race françaises » de quarante-trois pages ; VI : « Religion » de cinquante-cinq pages. Evidemment on ne suit pas l'ordre chronologique, mais l'ordre idéologique. Ce ne sont pas des textes présentés en vue d'une étude historique sur des origines, mais ce sont plutôt des manifestations de la vie canadienne-française dans toute son actualité et sous des aspects multiples et divers. On le devine déjà, le lecteur a devant lui un tableau vivant de la tradition du Québec. Ce tableau, ce portrait, sera-t-il ressemblant ? Sera-t-il juste ? Sera-t-il vrai ? Déjà la table des matières nous suggère une réponse. Il est à remarquer que, sur deux cent quarante-cinq pages, plus du quart est consacré à la religion, et plus du cinquième à la langue, et à la race française et au pays canadien. Ce sont là, certainement, des aspects fondamentaux qui demandent d'être pris au sérieux. On va remarquer que la première partie est assez courte si on la compare avec les autres, mais c'est tout à fait logique puisqu'il s'agit ici du Canada en général et que le livre se propose de présenter aux lecteurs la tradition du Québec. Déjà la part consacrée à chaque item nous semble raisonnable et juste : elle nous promet un tableau exact.

Bien entendu, il ne s'agit pas de quantité mais de qualité. Le grand problème ici, c'est le *choix* des passages. Ce choix est-il satisfaisant ? Pour bien répondre à cette question, il faut interroger les compilateurs eux-mêmes. On ne peut juger leur choix que d'après le but qu'ils se proposent, d'après ce qu'ils ont *voulu* faire, d'après leurs intentions. Jusqu'à quel point ce but est-il idéologique ? artistique ? Il est très bien défini dans les Avant-Propos de MM. Marion et Kirkconnell.

M. Marion nous explique que son collègue avait d'abord conçu l'idée de « réunir en un recueil non pas les meilleures pages de nos poètes et de nos prosateurs, mais bien quelques-unes des pages les plus représentatives du Canada français et de les traduire en anglais ». (p. 14). Les passages sont donc tout d'abord choisis pour illustrer le but idéologique du livre. De plus, il ne s'agissait, au commencement, que d'un recueil de

versions anglaises, sans les textes originaux ; on ne s'est décidé que plus tard à publier un double texte, afin que le livre s'adresse aux canadiens-français aussi bien qu'aux anglo-canadiens (p. 16). Ceux-ci en ont pourtant le plus grand besoin, puisqu'ils manquent complètement d'une connaissance intime de la tradition canadienne-française. (On nous dit qu'il n'y en a que quatre pour cent qui parlent le français : p. 15) C'est en vue de la leur présenter que le choix des passages a été fait. Les considérations artistiques sont ici secondaires. Elles peuvent bien être sacrifiées au désir d'initier les anglo-canadiens à la pensée et à la vie canadiennes-françaises, pour qu'ils comprennent la tradition du Québec, ses origines, ses manifestations, surtout sa fidélité à la langue et à la foi de ses ancêtres, enfin la conception de sa mission actuelle. Ce sont là les principes sur lesquels est basé le choix des passages.

C'est le temps maintenant de nous demander si le choix des auteurs, *jugé d'après ces principes*, est bien fait, c'est-à-dire, si les passages choisis offrent aux lecteurs en général et aux lecteurs anglo-saxons en particulier un tableau fidèle de la tradition canadienne-française. C'est là une question d'une importance capitale, puisque pour bien des lecteurs anglo-canadiens *Tradition du Québec* contient le seul portrait du Canada français qu'ils aient jamais eu — et le besoin du livre s'affirme de nouveau. Si la nécessité de l'exactitude est toujours impérative, elle est d'autant plus indispensable dans ces conditions. Jusqu'à quel point les compilateurs de ce volume ont-ils atteint le but qu'ils ont adopté à l'avance ? Il faut considérer le portrait, en général et dans tous ses détails, pour juger de sa valeur et savoir s'il est complet ou incomplet, vrai ou faux, pour voir si certains détails pour être vrais ne sont pas pourtant représentatifs : car ce serait si facile ici de nous tromper en faussant le tableau et en trahissant ou défigurant la tradition qu'on veut nous communiquer.

Abordons donc le texte. La première partie sert d'introduction et de fondement à tout le livre. On ne peut donc guère exagérer son importance. Le titre, « La Grande Patrie » n'est pas traduit en anglais et l'on se demande pourquoi : n'aurait-il pas fallu marquer ici « Canada » ?

Détail à signaler simplement en passant. Cette première partie contient deux extraits des discours de Sir Wilfrid Laurier et un extrait de l'œuvre de Mgr Camille Roy, les trois arrangés selon l'ordre idéologique, qui se trouve d'accord avec l'ordre chronologique. Avant de passer outre, on pourrait remarquer que le même principe est adopté pour toutes les parties du livre. Parfois, les exigences du plan idéologique favorisent l'ordre chronologique, comme ici, par exemple, et dans la deuxième partie ; pour la troisième aussi, la chose était possible. Dans les autres parties on a dû sacrifier quelquefois l'ordre chronologique, mais on le fait le moins possible. En général on peut donc dire que la disposition des passages, qui contribue elle aussi à façonner les idées et les impressions du lecteur, est excellente. Mais d'un autre côté la présentation n'est guère satisfaisante. Par exemple, le premier extrait du livre est accompagné d'une note : « Discours prononcé à Paris, le 2 août 1897 » — détails précieux mais insuffisants pour bien apprécier le texte — et, pourtant, pour la plupart des extraits, on ne nous en donne point du tout, ni la date du morceau, ni les circonstances qui l'ont provoqué, quoique ces renseignements ne semblent pas étrangers à une compréhension du passage en question, de quelque point de vue que ce soit. Le lecteur averti va se demander ces questions-là, et d'autres encore. Il voudra savoir si le morceau qu'on lui présente est un écrit complet ou bien un extrait partiel dont la phrase suivante, qui n'est pas citée, va modifier la signification. Il lui importera de savoir si c'est un historien qui parle ou un littérateur. Autant de détails qui nous manquent malheureusement, et leur absence va peut-être discréditer la cause qu'on veut servir. Ce sont des lacunes assez sérieuses. Et puis aussi, ces titres qui précèdent chaque extrait : est-ce qu'ils ont été choisis par les auteurs eux-mêmes ou par les compilateurs, ou tantôt par les uns et tantôt par les autres ? C'est une omission moins sérieuse que les autres, mais qui pourrait créer des malentendus. (Dans un cas, on nous donne deux titres, l'un dans la table des matières et l'autre dans le texte : cf. pp. 10 et 96). Dans le cas de Laurier, qui est tellement bien connu par les anglo-canadiens, ces considérations sont moins importantes

qu'elles ne le sont pour les écrivains qui suivent. Les deux passages du grand orateur expriment l'amour du Canadien français pour le Canada auquel il avait apporté d'abord la lumière de la civilisation chrétienne et qu'il avait ensuite défendu au prix de son sang. Tout en réclamant une aspiration nationale pour tous les Canadiens, l'orateur rappelle donc les origines historiques du Canadien français dont il faut respecter les traditions de famille et de race. La pensée de Mgr Camille Roy continue en quelque sorte celle de Laurier. Ces traditions feront partie de l'idéal canadien lui-même, non pas grâce à une fusion des deux races maîtresses du Canada, mais plutôt grâce à une coopération qui préserve intact l'idéal canadien-français. Telle est la signification du patriotisme vraiment « canadien » des Québécois, présenté dans la première partie du livre. Il y en a peut-être qui auraient voulu voir, lire aussi un passage de l'historien Garneau qui nous aurait parlé d'une façon éloquente des sacrifices que les Canadiens français ont faits pour le Canada et qui se trouvent à la base de leur patriotisme national, mais un recueil reste un recueil.

On vient de suggérer que le patriotisme canadien n'est pas incompatible avec un patriotisme plus local, dont l'objet serait « la Petite Patrie », titre de la deuxième partie du livre qui n'est pas traduit en anglais et qu'on aurait voulu voir marqué « Québec ». Cette partie nous présente, avec des extraits de divers auteurs, orateurs, poètes, romanciers mais surtout historiens, les aspects les plus fondamentaux de la vie canadienne-française et décrivant les institutions qui en sont l'incarnation même. Nous avons ici trois descriptions de la maison canadienne : le nombre, que les compilateurs ne discutent pas d'ailleurs, se justifie peut-être par l'importance de la vie de famille chez les Canadiens français. Autre détail que les compilateurs ne nous donnent pas et qui a des conséquences sérieuses ici ; c'est que ces descriptions nous parlent de trois époques différentes éloignées l'une de l'autre, de quarante ans, ce qu'il faudrait savoir pour comprendre comme elle est vraie alors la parole de Louis Hémon :*au pays de Québec rien n'a changé*. La vie spirituelle des Canadiens fran-

çais est ensuite symbolisée par la vieille cloche de Louisbourg, chantée par le poète Nérée Beauchemin, que la traduction anglaise de M. Kirkconnell ne trahit pas. Les trois morceaux suivants fixent notre regard sur l'œuvre de chaque jour du paysan canadien-français, dont la noble vocation est célébrée en prose (Paul-Eugène Roy) et en poésie (William Chapman). Cette partie se termine par un extrait de M. l'Abbé Lionel Groulx, intitulé *La Terre Natale ;* ici, c'est le pays de Québec, qui rappelle à lui tous ses enfants égarés. La première page de cette citation résume très bien l'esprit de la deuxième partie, mais on se demande quelle est la signification de la fin de l'extrait dans le contexte actuel. Les Canadiens français, dit-il, sont allés à la recherche d'aventures intellectuelles et il leur faudra revenir vers l'image du passé. Est-ce que le lecteur anglo-canadien doit conclure que le Canadien français a abandonné ses vieilles traditions ? Ce n'est pourtant pas là la portée des parties qui suivent.

La troisième partie, intitulée « Les Ancêtres », nous présente les anciens canadiens. Prosateurs (R. P. Louis Lalande, s. j.) et poètes (Pamphile Lemay, Blanche Lamontagne, Nérée Beauchemin) viennent pour louer les Anciens : leur force physique, morale et spirituelle, leur héroïsme dans l'accomplissement du travail quotidien, leur honnêteté et leur fidélité conjugale, leur foi profonde et inébranlable. Ensuite, l'économiste, Edouard Montpetit, loue la supériorité des descendants qui leur restent fidèles. Pour conclure, le conteur, Georges Bouchard, dans sa description de l'enterrement d'un vieux terrien nous rappelle les vertus remarquables que les Canadiens français ont reçues de leurs ancêtres. Ici le choix des passages est excellent.

Dans la quatrième partie, « Paysages canadiens », l'ordre chronologique est très légèrement violé, probablement afin qu'on nous promène à travers les quatre saisons au Canada français. Poètes et romanciers s'accordent pour chanter les beaux arbres de l'été québécois (Albert Ferland, Albert Lozeau, Pamphile Lemay et le conteur Frère Marie-Victorin). Cette partie contient aussi l'*Hymne au vent du nord* d'Alfred Des Rochers, dont la traduction anglaise du professeur Kirkconnell est

un véritable chef-d'œuvre. Le lecteur anglo-canadien va remarquer que ces descriptions de la nature font ressortir soit la vigueur physique ou morale du Canadien français, soit son acharnement à soulever les obstacles ; ou bien elles révèlent la sincérité de sa foi religieuse, comme chez le Père M.-A. Lamarche, O. P. qui contemple les beautés de l'automne en méditant sur la résurrection. L'extrait qui nous peint l'hiver québécois, choisi dans l'œuvre du romancier, Robert de Roquebrune, vient produire une impression très faible et l'on se demande pourquoi les compilateurs n'ont pu trouver ici de meilleurs morceaux parmi tant d'autres qui nous peignent les beautés de cette saison au pays de Québec. Les deux derniers extraits, fournis par deux romanciers, Gabrielle Roy et Félix-Antoine Savard, nous rappellent des phénomènes du printemps, la sucrerie, puis la migration des oies sauvages. Le passage de M. l'abbé Savard se termine en nous rappelant l'idée maîtresse de *Tradition du Québec :* « Elles (les oies sauvages) sont invincibles parce qu'elles aiment héroïquement ce nid familial, sis à l'extrémité du nord ». Il faut donc aimer ses traditions, s'élever à leur hauteur et les suivre d'un élan qui ne fléchit pas.

La cinquième partie, « Langue et Race françaises », est d'une importance pratique capitale. Quatre morceaux sont consacrés au premier thème, et quatre au second. Le poète, William Chapman, et l'orateur, Mgr Paul-Eugène Roy, célèbrent l'histoire glorieuse de cette langue, qui apporte la foi et la lumière aux hommes, et l'avenir brillant qui l'attend. Ensuite le journaliste, Henri Bourassa, et le conteur, Adjutor Rivard, louent respectivement les qualités classiques et la richesse toujours renouvelée de ce langage « le seul qui convienne à l'expression de notre conscience nationale » (p. 162). La survivance de la langue implique nécessairement la survivance de la race. Cette race qui a commencé par bâtir grand, en colonisant le Canada, et qui a fini par bâtir solide, en fondant des collèges pour nous donner d'excellents hommes d'état (M. l'Abbé Groulx), doit survivre, doit garder sa *tradition*, d'où vient, dit Garneau, une partie de sa force. Cette tradition est résumée dans l'extrait de l'historien Gustave Lanctot. Il faut féliciter les compilateurs de cette

reproduction et surtout de la traduction d'un passage qui présente si bien le Canadien français à ses compatriotes anglo-canadiens. Son traditionalisme, son individualisme, son idéalisme sont bien définis ici et ce passage mériterait bien à lui seul de conclure la Ve partie du livre. Les compilateurs y ont ajouté un extrait du conteur Louvigny de Montigny qui nous rappelle que les Canadiens français sont au fond français et qui se termine par l'exclamation : « France d'abord ! France toujours ! » Le Canadien français ne dirait-il pas plutôt : « Le Canada d'abord ! Le Canada toujours ! » Il est à se demander si un tel passage est représentatif et s'il donne au lecteur anglais une impression juste et au lecteur français, la vérité de ce qu'il pense.

La sixième partie, la plus grande partie du livre, est intitulée « Religion ». Elle s'ouvre par un passage de l'Abbé J.-B.-A. Ferland, un des premiers historiens canadiens, sur le martyre des Pères Brébeuf et Lalement. Evidemment le catholicisme fait partie de la tradition du Québec. L'historien Thomas Chapais fait voir que, s'il n'y a plus de chrétienté politique, il y a encore une Chrétienté morale qui vit d'une vigueur toujours croissante : témoin les croix de chemin et les églises nombreuses qui se dressent partout au pays de Québec. Mgr Olivier Maurault en parle dans deux études historiques sur les aspirations religieuses et artistiques de ses compatriotes, et les poésies de Pamphile Lemay qui suivent comme commentaire heureux de ses observations. Voilà pour la part religieuse de la tradition du Québec, voilà pour ses origines et son rôle, mais quelle est la mission que l'avenir lui réserve ? Le passé l'a déjà indiqué clairement — et Mgr Louis-Adolphe Paquet nous la définit dans un passage : il faut remercier les compilateurs de l'avoir reproduit. Il s'intitule « La Vocation de la Race française en Amérique » et il méritait bien l'honneur de terminer le livre. La mission que Dieu a réservée à la race française en Amérique, c'est une mission religieuse et civilisatrice : « Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées : elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée ». (p. 228). Après

de telles phrases les morceaux suivants perdent de leur force. L'histoire touchante du missionnaire-martyr, qui nous ramène en 1844, devrait être placée ailleurs. Et puis le lecteur va se demander si c'est ici de l'histoire ou de la fiction, car on ne nous renseigne pas là-dessus. Quant au dernier extrait, on ne peut que louer l'initiative de M. Kirkconnell qui a insisté auprès de M. Marion, pour reproduire ici l'extrait intitulé *Témoignage irrécusable.* C'est un dernier tribut à la mission spirituelle du Canada français. L'auteur relève à la fin la valeur *artistique, pittoresque* de la tradition du Québec. Cette conclusion peut faire beaucoup pour y attirer des touristes qui veulent jouir de ce qu'ils appellent « quelque chose de différent » (p. 244). Mais comme dernière parole on aurait peut-être désiré quelque chose de plus solide.

Telle est la tradition du Québec qu'on nous présente. En général on peut conclure que le tableau est assez juste. S'il y a de petites fautes, de petites lacunes, ou de légères faiblesses ici ou là, il faut enfin convenir qu'elles ne nuisent pas beaucoup à la vérité totale.

Beaucoup dépendait du choix des citations et des auteurs, Or ce choix est généralement très judicieux, et on est reconnaissant envers M. Marion de ce travail qui a dû lui présenter beaucoup de problèmes difficiles et même décisifs. Il fallait choisir aussi des auteurs contemporains puisque les auteurs plus anciens n'avaient pas encore achevé de définir la *tradition du Québec,* surtout si on pense au grand développement des lettres canadiennes-françaises depuis 1900. D'ailleurs, les compilateurs ont essayé d'être justes. A ce propos, on est content de voir entrer Nelligan dans le plan, même s'il y est tiré un peu par les cheveux. D'un autre côté, il faut remarquer que certains auteurs y sont représentés deux fois : par exemple, Pamphile Lemay, William Chapman, Nérée Beauchemin, Adjutor Rivard, Mgr Paul-Eugène Roy, M. l'Abbé Lionel Groulx. Même s'il ne s'agit pas ici d'une anthologie, on pourra se demander, en face d'importantes omissions, si la tradition du Québec n'aurait pas autant ou mieux profité de l'exploitation d'autres auteurs bien connus. On pense à Octave Crémazie, Philippe-Aubert De Gaspé (il n'y a pas d'extrait

des *Anciens Canadiens)*, Léo-Paul Desrosiers, Pierre Dupuy, Robert Choquette, Claude-Henri Grignon et Ringuet. Les Canadiens français vont-ils pardonner l'omission de Grignon ? Quant à Ringuet, il nous fait un si bel éloge de la terre et de son rôle dans la vie du cultivateur canadien-français : au lieu de faire louer la noblesse du laboureur par un orateur, pourquoi n'avoir pas fait parler le paysan lui-même qui se serait exprimé avec une toute autre éloquence ? Mais chacun a ses idées, et il faut remercier quand même le Professeur Marion du trésor qu'il nous a donné, sans trop vouloir lui imposer des goûts personnels.

Quant à la traduction, nous n'avons qu'à la louer. Le Professeur Kirkconnell s'est montré à la hauteur de sa tâche. On pourrait relever de petites imperfections ici et là : e. g. p. 41 où l'on traduit : « Il s'ennuie » par « he becomes annoyed » ; pp. 51 et 71 où l'on traduit « aussi » par « also » au lieu de « therefore » ; p. 53 où le neuvième vers détonne un peu : « One might kneel and kiss it quick » ; p. 201 où l'on traduit « l'action catholique » par « the Catholic movement ». Ce sont de petits détails qu'on signale en passant et qui ne comptent pas beaucoup au milieu d'un travail si généreusement entrepris et si bien fait.

Concluons en exprimant l'espoir qu'on va nous donner un deuxième volume ou mieux un recueil des meilleurs auteurs canadiens-français à défaut de toute une série. De tels travaux vont certainement favoriser chez les Anglo canadiens une compréhension plus intelligente de leurs compatriotes québécois. Cette compréhension seule, comme nous le suggère M. Kirkconnell, est la condition indispensable d'une harmonie nationale parfaite. L'unité de pensée que favoriseraient les élites universitaires pourra faire plus en ce sens que bien d'autres initiatives plus visibles mais moins profondes. Remercions l'Université de Montréal ainsi que les responsables de la Collection Humanitas, et plus spécialement les deux auteurs de *Tradition du Québec* de l'exemple qu'ils nous donnent en ce domaine. Ils ouvrent des voies dans lesquelles il sera toujours sain de s'engager.

M.-B. Ellis, Ph. D.

Justice d'après-guerre

(Nuremberg)

Le procès de Nuremberg est désormais passé à l'histoire...

Le caractère mixte du tribunal, la qualité des accusés, la nature même des accusations, et surtout les principes légaux acceptés par cette haute cour militaire, tout concourait à faire de Nuremberg une expérience décisive. L'instruction en cette affaire de conspiration politique et militaire devait se terminer par l'exécution de douze grands chefs nazis. L'analyse des différentes phases du procès formerait la matière de plusieurs volumes intéressants. L'arrêt est un document de jurisprudence dont s'inspireront nécessairement les tribunaux internationaux de l'avenir.

Nous avons voulu attirer l'attention du lecteur sur quelques problèmes soulevés par l'application au concret de la notion d'*Etat criminel.* Ces problèmes nous les classons sous deux chefs : 1° de la compétence d'un tribunal *mixte* (ou « intercontinental », selon la formule employée par un journaliste parisien) pour juger des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité imputés au chef de l'Etat et à ses conseillers politiques (ministres) et militaires (grand état-major) ; 2° de la nature criminelle de l'acte d'agression.

Autrement dit :

a) *le tribunal militaire international de Nuremberg avait-il juridiction sur les chefs de l'Etat vaincu ? avait-il le droit de s'ériger en justicier de l'humanité pour demander compte aux auteurs d'un complot d'agression, exécuté au mépris des traités, des conventions de LaHaye et de Genève, du droit international et du simple droit commun ?*

b) *la coutume et le droit international, au point actuel de l'évolution politique générale, justifient-ils l'inculpation des individus sous un chef d'agression criminelle ?*

La première question formera l'objet du présent article. Dans un autre « papier » nous traiterons du « crime » d'agression — jugé à Nurem-

berg comme « le plus grand crime ». Et pour circonscrire davantage le sujet de notre discussion, nous nous sommes demandé : quelle attitude doit tenir la conscience chrétienne en face de ce procès politico-militaire ? et nous avons adopté comme *référentiel* la thèse catholique sur le droit, l'autorité et la politique générale (telle qu'exposée par saint Thomas d'Aquin et Sa Sainteté Pie XII, dans ses célèbres *Messages*).

* * *

I — *Le sens du procès de Nuremberg*

Le procès de Nuremberg, qui semblait de prime abord l'exécution d'une promesse de vengeance répétée à satiété par les chefs des Nations unies, et jusque dans la Déclaration de Yalta, peut être considéré comme la résultante d'une série d'actes légaux de caractère international. L'expérience de 1919 — l'expatriement de Guillaume à Doorn, les tergiversations et les disputes entre puissances alliées, la farce grotesque de Leipzig — avait fortement déçu les peuples vainqueurs. L'histoire ne devait pas se répéter.

C'est pourquoi la S. D. N., sitôt établie, entreprit son œuvre de pacification avec le résultat que l'on sait. Elle qualifia l'agression de « crime international » et le pacte Briand-Kellogg, auquel avait souscrit l'Allemagne républicaine, bannissait la guerre « comme instrument de politique nationale ». Vint l'affaire d'Ethiopie et les timides sanctions. Puis ce fut la série des conquêtes allemandes — le moment de la *blitzkrieg* — où la souveraineté était spoliée et les traités dénoncés sans raison. Les crimes se multipliaient sur un rythme effrayant.

Avertissements répétés de Churchill, Roosevelt et des autres hommes d'Etat alliés. Le 13 janvier 1942, une déclaration conjointe promet solennellement la poursuite des criminels « jusqu'au bout de la terre » ; octobre 1943, c'est la *Déclaration de Moscou* qui annonce au monde que « les grands criminels seront punis par la décision conjointe des gouvernements alliés » ; 8 août 1945, le *protocole de Londres*, signé par les représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'URSS et des Etats-Unis, pour-

voit à la création d'un « tribunal militaire international », qui jugera les « grands criminels » nazis ; 20 septembre, la haute cour est déjà à l'œuvre à Berlin, puis se transporte à Nuremberg, où durant un an se livrera le plus grand duel judiciaire de l'histoire...

Le 1er octobre 1946, le sort des inculpés était fixé. Des 22 accusés, 12 furent condamnés à mort, trois acquités et les autres envoyés au pénitencier — des six organisations du parti nazi réputées criminelles, trois seulement furent jugées telles : les SS, les SD et la police de l'Etat (Gestapo) ; le grand état-major, comme tel, était absous de responsabilité criminelle.

La commission des crimes de guerre des Nations unies fut le principal instrument de cette poursuite judiciaire. Après avoir longuement étudié les dossiers soumis par les nations alliées, elle publiait 44 listes de criminels, comprenant 18,755 noms de nationalités diverses, et recommandait la création d'une haute cour des Nations unies pour demander compte aux organisateurs de la conspiration nazie et aux auteurs de délits perpétrés en différents lieux. Les « grands criminels » étaient ainsi décrits : ceux *dont la culpabilité ne peut être reconnue en vertu des codes nationaux existants ou du droit international.*

Elle définit en outre 32 espèces de crimes contre les biens et la personne, imputables comme violations des conventions de LaHaye et de Genève. Elle soutient que l'état où le droit international avait été laissé en 1939 permettait d'établir que *l'élaboration et le déclenchement d'une guerre d'agression constituent un acte non seulement illégal mais criminel.*

Le réseau de définitions et de principes légaux tissé par les juristes alliés autour des présumés criminels leur laissait peu de chance d'évasion sur le plan de la procédure. Mais pour resserrer les mailles dudit réseau, on convint de rejeter les classiques moyens de défense : « pouvoirs souverains du chef de l'Etat » et « obéissance aux ordres d'un supérieur ». La preuve sur ce dernier moyen était cependant « tolérée » dans le cas des haut gradés des forces armées, mais elle était rejetée en tant qu'excuse d'actes illégaux ou de tolérances criminelles — le tribunal avait entière

discrétion dans l'appréciation de cette preuve. La Cour pouvait également statuer de façon absolue sur des exceptions produites par les procureurs des accusés, déclinant la juridiction du tribunal. Cette décision était finale et sans appel comme toutes les décisions sur les questions de droit et de fait. Le conseil de contrôle allié, érigé en tribunal de seconde instance, avait le seul pouvoir de commuer les sentences. Autre caractère de cette cour : nommée pour les fins d'un procès international, elle a cessé d'exister avec la condamnation des inculpés.

Tels sont dans leur ensemble les faits qui ont déterminé l'expérience de Nuremberg.

Les Alliés, en instaurant ainsi, de leur commune décision, un organisme de justice pénale — qui avait pouvoir de juger et de condamner au nom du droit naturel, de la morale internationale et du droit international, comprenant les traités, les conventions universellement acceptées par la coutume, et, particulièrement, les droits et coutumes de la guerre — ont-ils erré au sens du droit strict et de la morale chrétienne ?

Deux conclusions s'imposent immédiatement à l'attention :

1° les Etats vainqueurs, désormais, pourront administrer la justice pénale contre les Etats agresseurs vaincus et *pourront par de simples conventions CREER des crimes pour suppléer à l'insuffisance du droit international et des codes nationaux* — ce pouvoir de *créer* des crimes suppose que l'effet des déclarations sera rétroactif, innovation en matière de doctrine légale ;

2° le concept de responsabilité, base de toute l'économie du droit pénal, tel qu'appliqué au droit international, impose l'*identité entre la responsabilité politique* (ou publique) *et la responsabilité criminelle*, qui est personnelle.

Tentons maintenant l'esquisse d'un jugement sur cette synthèse.

* * *

II — *De la responsabilité criminelle*

Le droit ecclésiastique définit le *délit* : « violation externe et moralement imputable de la loi, à laquelle est attachée une sanction... » (c.2195,

par. 1). Cette définition peut s'appliquer à tous les codes nationaux, avec quelques modifications de détails. Elle implique : 1° l'idée d'une législation préalablement promulguée en vue du bien commun ou du bon ordre dans la société ; 2° l'idée d'un châtiment proportionné à la nature du délit ou de l'infraction ; 3° l'idée d'imputabilité ou de la responsabilité chez l'agent transgresseur.

Le code canonique insiste sur les mots « moralement imputable ». Ceci signifie qu'il y aura chez l'agent transgresseur au moins la liberté de poser ou de ne pas poser l'acte immoral ou illégal. La violation de la loi suppose donc une *intention essentiellement malicieuse* chez cet agent — une volonté de faire mal. C'est ce que l'on appelle le *dol*.

Le *dol* détermine le caractère spécifique de la *responsabilité criminelle* (ou pénale) qui, du fait de la liberté fondamentale chez l'agent transgresseur doit donc nécessairement appartenir à la personne raisonnable (en état de juger la portée de la loi et de *vouloir* la transgression). — La responsabilité criminelle est d'abord et avant tout personnelle. Sera donc criminellement responsable toute personne qui aura malicieusement contrevenu aux lois portant sanction.

La notion de délit (ou crime) indique toutefois que le libre manquement constitue une matière grave — un manquement tel que le contrevenant par son acte perturbe ou menace de perturber l'ordre de paix établi pour le bien de la communauté et en vue duquel les lois ont été édictées. Le *crime*, selon la définition la plus généralement acceptée, est une transgression exceptionnellement grave, une perturbation violente de la paix commune.

En raison même de la gravité attachée au délit, il faudra que le délinquant soit dénoncé publiquement et châtié de la façon prévue par la loi. Mais il répugne à la prudence que le délinquant soit sommairement puni — le risque de condamner un innocent est trop grand. Si la sagesse qui a voulu les lois pour le bon ordre dans la communauté, a cru à la nécessité de sanctions, elle a logiquement demandé que la culpabilité soit établie hors de tout doute afin d'éviter l'erreur et l'injustice. D'où l'insti-

tution des tribunaux. Pour la même raison, on comprendra que seule l'autorité qui a édicté les lois et formé les tribunaux puisse demander compte au coupable et le châtier conformément à ses lois. C'est dire que la personne qui a pu subir un préjudice par suite de l'action dolosive *ne peut et ne doit pas* se faire justice à elle-même. Elle doit de toute nécessité en appeler au jugement de cette autorité qui a fait les lois.

Nous avons vu jusqu'ici que la notion de délit est inséparable de la notion de loi, et partant de la notion d'autorité, — car « il n'y a pas de loi sans législateur ». La loi, dit saint Thomas, « est un ordre de raison composé pour le bien commun par celui qui est chargé du soin de la communauté, et suffisamment promulgué ». Dieu est source de toute autorité — conséquemment « celui qui est chargé du soin de la communauté » devra tenir son pouvoir de source divine, être *légitimement* investi de son autorité. « Pour être juste, la loi doit en conséquence être portée par l'autorité légitime », dont elle ne doit pas toutefois « outrepasser le pouvoir de juridiction ». De plus, il ne saurait y avoir de loi moralement juste ni efficace, sans pouvoir qui en récompense l'observation et en châtie la transgression.

Il faut donc, enseigne saint Thomas, *que la loi dont découle la sanction soit promulguée par l'autorité légitime en vue du bien commun, conformément à la loi divine et dans les limites de la juridiction de cette autorité.* Toute loi qui serait édictée sans le concours entier de ces éléments ne peut être déclarée valide en droit absolu — toute loi de cette espèce tronquée est de nul effet juridique et ne commande pas l'obéissance due aux édits légitimes. Ceci pose toutefois un problème épineux en droit international où la commune acceptation joue le rôle de pouvoir souverain.

Restent à clarifier, avant d'appliquer cette philosophie du droit pénal au cas des chefs de l'Etat allemand, deux autres notions essentielles ; la *coopération au délit d'autrui* et la *responsabilité de groupe.*

Observons immédiatement que selon la doctrine de saint Thomas, le tribunal ne doit pas excéder sa juridiction quand il instruit le procès d'un délinquant, et que le délit, moralement, est plus grave en raison : 1° de

la dignité particulière de la personne qui le commet ou qu'il offense ; 2° de l'abus que le délinquant fait de son autorité ou de son office pour commettre un délit » (c. 2207).

Le délit peut être imputé à plusieurs personnes, autres que le contrevenant. C'est ce que l'on appelle la coopération au délit d'autrui. En droit ecclésiastique on cite comme complices de l'exécutant : le mandant (celui qui ordonne), le conseiller, le flatteur, le recéleur et celui qui n'empêche ou ne dénonce pas le délit ou son auteur, quand il était tenu de le faire. Le principe de l'imputabilité sous le chef de coopération est ainsi défini au c. 2209, par. 3 :

Non seulement le mandant (...) mais aussi ceux qui poussent à consommer le délit ou y concourent d'une manière quelconque, contractent, toutes choses égales d'ailleurs, une aussi grande imputabilité que l'exécution même du délit, si, à défaut de leur concours, l'acte n'eut pas été commis.

Conséquemment, il est clair que si le concours a simplement facilité l'acte, l'imputabilité est moindre. De même, s'il y a eu rétraction l'imputabilité perd de sa gravité. Quant au cas de négligence, il est imputable dans la mesure où l'agent était tenu d'empêcher la perpétration du délit.

Que conclure de là ? Sinon que la responsabilité de groupe existe dans le crime.

Il ne faut pas prétendre toutefois juger « collectivement en bloc » des multitudes parce qu'elles auraient appuyé un acte réputé criminel de la part d'un chef d'Etat. Le dol n'appartient à la multitude que s'il est prouvé que tous et chacun des membres de la communauté avaient et ne devaient avoir qu'une intention malicieuse. Cette notion de la responsabilité de groupe est l'une des plus délicates dans le droit pénal. Elle invite à beaucoup de prudence dans le prononcé d'une sanction contre une masse. Et l'Eglise a déjà rejeté, il y a cinq ou six siècles, le processus de l'excommunication collective.

Dès lors comment interpréter la sanction de ce que l'on appelle « crimes de guerre » ?

Le crime de guerre, qui est la violation de conventions internationales, ne diffère pas en son essence du délit de droit commun. En l'un comme en l'autre, on retrace le dol ou l'intention malicieuse. Cependant, à cause des circonstances, le crime défini par le code international peut assumer une moindre ou une plus grande imputabilité. Mais au fond l'imputabilité reste la même. Il s'ensuit donc que *le crime de guerre pourra être jugé par les tribunaux de juridiction pénale du lieu où le délit a été perpétré.* Comme devant leurs tribunaux nationaux, les délinquants devront toutefois être assurés d'un procès juste et équitable.

Or, dans le conflit qui vient de se terminer — l'enquête de la commission alliée l'a prouvé surabondamment — il ne s'agissait plus de crimes isolés, méritant la sanction d'une société bien ordonnée. Le nombre et la fréquence des délits et sévices impliquaient l'existence d'une *association criminelle,* d'une systématisation à outrance du crime dit de guerre — les exécutants n'étaient la plupart du temps que les instruments d'une volonté supérieure. Il fut établi que l'ensemble des crimes provenaient justement d'une *entente* dont les sources remontaient jusqu'au sommet de l'Etat agresseur : Hitler et ses consorts approuvaient les actes criminels, toléraient ou commandaient les exécutions, etc.

Les juristes se trouvaient en présence d'une conspiration politico-militaire poursuivant une fin illégale par des moyens illégaux (dénonciations de traités, agressions injustifiées) et criminels (crimes spécifiquement de guerre et crimes contre l'humanité). L'établissement économique, politique et militaire nazi présentait le caractère le plus manifestement criminel — non pas tant à cause de ses préparatifs de guerre (justifiés ou non) que par ses méthodes de réalisme immoral et brutal. La persécution des Juifs, des chrétiens et des ennemis politiques était déjà un crime immense que vinrent grossir les délits militaires et « scientifiques » du temps de guerre — un ensemble de forfaits que personne ne pouvait légitimement excuser. Il ne saurait être question de négligence dans cette conspiration. Ce n'est vraiment pas sur le plan de la justice pénale que les dirigeants de l'Etat agresseur quasi-criminel pouvaient trouver l'an-

nulation de toute imputabilité. Ils méritaient chacun la peine capitale, car la dignité de leur fonction, l'abus du pouvoir qui leur avait été délégué par la nation allemande, augmentaient au contraire leur imputabilité.

Les agents de la haute conspiration méritaient donc tous *prima facie* le châtiment de leur entente criminelle ? Mais qui pourrait légalement les châtier ? L'Etat est une puissance souveraine en son territoire, et alors, les criminels pouvaient chercher refuge dans les pays reconnaissant le droit d'asile ou bien là où il n'existait pas de traités d'extradition. L'inviolabilité des frontières étant l'un des fondements du droit international public, les criminels avaient en mains le meilleur atout pour jouir d'une impunité relative. Cependant les Alliés n'ont pas eu à résoudre ce problème à la dernière heure — une quasi-entente et d'adroites pressions diplomatiques sur les neutres ont permis de contourner la difficulté qui avait causé l'échec de 1919 ; avant même la débâcle du printemps 1945, presque tous les pays du monde avaient fermé leurs portes aux « criminels politiques » ; le droit de séjour était simplement supprimé.

Mais il restait tout de même à déterminer quel tribunal pourrait entendre les plaintes et dénonciations formulées contre les conspirateurs. Le droit pénal, depuis la plus haute antiquité, refuse d'admettre la citation d'un supérieur à la barre d'une juridiction inférieure ou égale. Or, les accusés, dans la présente conspiration, incarnaient collectivement la force et la volonté d'un Etat souverain, vaincu par les armes. Ayant demandé grâce, cet Etat gardait, du fait de sa reddition, au moins en puissance, la majesté reconnue à l'Etat. Un simple décret de déchéance prononcé par le vainqueur n'est pas suffisant pour détruire ce qui était une puissance politique. Même privé de ses organes, l'Etat subsiste tant que subsistent ses éléments de base — le territoire et la nation. Il faut donc conclure que la reddition, en soi, n'enlevait pas aux chefs de l'Etat nazi leur *qualité publique* — même si ces hommes étaient des criminels notoires. Seuls, leur propre volonté d'abdication ou le décret de déchéance du pouvoir qui les avait investis de l'autorité pouvaient supprimer cette qualité — ou encore *une volonté juridiquement supérieure à l'Etat.*

Ce qui revient à dire, au moment où les Etats peuvent à leur gré se retirer de l'organisation de paix internationale, que les hommes politiques coupables de crimes notoires ne peuvent être traduits en justice, si le tribunal suprême de l'Etat se refuse à cet office. Et nous aboutissons à l'apparente contradiction entre le concept de *responsabilité politique* et la notion précise de *responsabilité criminelle*.

* * *

III — *De la responsabilité politique*

Ce concept de la responsabilité politique est encore bien confus. Il varie avec l'esprit des constitutions et la philosophie des différents régimes étatiques. La première notion en est une idée de *limitation* que postule la majesté de l'Etat. Or, les Alliés ont établi la responsabilité personnelle du chef de l'Etat et de ses conseillers pour les crimes de toute espèce violant le droit international. Ce faisant, ils ont posé en principe : *la responsabilité politique est l'équivalent de la responsabilité criminelle si l'acte public comporte le dol.* D'où les deux postulats :

1 — Il existe un pouvoir qui a juridiction réelle sur la personne du chef de l'Etat et ce pouvoir pourra juger cette personne politique, si elle a été partie à des complots criminels — en temps de paix comme en temps de guerre.

2 — Les collaborateurs du chef, qui auront trempé dans ladite conspiration tomberont sous la juridiction du même pouvoir et seront punis selon leur degré de complicité à l'élaboration ou à l'exécution du plan criminel.

C'est admettre qu'une autorité quelconque doit être *surordonnée* au pouvoir étatique.

On peut poser en droit que le chef d'une monarchie est constitutionnellement irresponsable (*the king can do no wrong*, disent les juristes britanniques) tandis que le chef d'une république est constitutionnellement responsable. Mais immédiatement l'on fait une distinction entre la *responsabilité publique* et la *responsabilité privée*. La maison du roi ou du

président peut être poursuivie, selon les lois générales ou selon les dispositions spéciales du code, quand il s'agit de *modes privés* d'acquérir ou de biens personnels au prince ou au président — ceci est admis presque universellement, sauf peut-être dans les Etats théocratiques. La maison de l'empereur d'Autriche, par exemple, était soumise aux réclamations judiciaires contre les biens personnels de l'empereur.

En matière publique, c'est-à-dire lorsque le chef est dans l'exercice de ses fonctions, la responsabilité est déterminée par la constitution — c'est ce que l'on appelle la responsabilité du chef en tant que chef. Et sa responsabilité réelle, même dans les Etats les plus démocratiques, est excessivement limitée — le président de la IIIe république française pouvait être traduit devant une haute cour pour trahison seulement. De tout ceci, il résulte donc que la responsabilité du chef de l'Etat est limitée en raison même de la stabilité de l'Etat et de l'ordre public. Quant à la responsabilité criminelle du chef, elle est complètement écartée par l'ensemble des codes, parce qu'elle est incompatible avec la dignité du prince ou du président. Il serait d'ailleurs, nous l'avons vu, absurde de soumettre le pouvoir suprême à la juridiction d'un inférieur. Mais en fait le chef de l'Etat assume un rôle primordial de puissance juridique, morale et représentative tandis que le chef du gouvernement exerce, de droit, les pouvoirs dans le cadre constitutionnellement tracé. Il s'ensuit que *la personne du chef de l'Etat est d'autant plus inviolable que le chef exerce peu de pouvoirs réels dans sa fonction publique.* Ce qui implique que le dictateur moderne est *totalement responsable.*

Bref, la responsabilité du chef de l'Etat sera réelle, politiquement parlant, en autant qu'il aura joui du pouvoir *de facto.* Mais ceci ne l'exempte pas de responsabilité morale — ni de responsabilité légale, si un pouvoir supérieur à lui-même pouvait légitimement lui demander compte pour tout acte criminel ou illégal qu'il aurait couvert de son autorité par mandement, négligence ou complaisance coupable.

Les ministres et les conseillers militaires sont ordinairement responsables au chef de l'Etat ou à la nation (par voie de mandat électoral).

Tout délit de droit commun imputable à ces hommes sera jugé selon les lois générales du pays — le *délit fonctionnel,* (délation, trahison, conspiration contre le chef de l'Etat, etc.) dans l'esprit de diverses constitutions, est un cas d'exception à referer à un tribunal extraordinaire qui aura juridiction exclusive sur le délinquant. Mais si le conseiller est parti à un complot où le chef de l'Etat joue le rôle de mandant ou de consentant, il y a peu de chances que la justice s'exerce contre le ou les coupables.

D'où l'absolue nécessité de recourir à un pouvoir supérieur à l'Etat — un tribunal légitimement constitué, dont l'autorité émane d'une autorité légitime.

L'identité de la responsabilité politique et de la responsabilité criminelle lorsque des actes publics sont entachés de dol est conforme aux principes de la justice divine. Les Alliés pouvaient alors demander, au nom de la morale internationale et des droits fondamentaux des personnes et des nations, le châtiment des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, perpétrés directement ou à l'instigation des conspirateurs nazis.

Mais il est impossible d'admettre qu'un tribunal mixte tel celui de Nuremberg ait eu *légitime autorité* sur les accusés traduits à sa barre. Quatre puissances — celles mêmes qui avaient dépecé l'Allemagne pour exercer chacun, de façon absolue, leur juridiction d'occupant sur le territoire ennemi — établirent, sans aucun mandat de qui que ce soit autre qu'elles mêmes la haute cour alliée. Quatre magistrats, délégués par ces puissances, présidaient au débat et la poursuite occupait au nom des mêmes Etats constituants. Cette arrogance des Grands n'est pas excusable, quand ils pouvaient et devaient consulter tous les pays intéressés à la poursuite judiciaire. Les Grands étaient-ils gardiens attitrés de la paix ?

La charte du tribunal de Nuremberg, c'est l'ensemble des nations qui devaient la signer — les mesures de justice pénale qui s'élaboraient intéressaient vitalement l'humanité tout entière et pour des siècles à venir — et non quatre Etats, fussent-ils les plus puissants de la terre.

D'ailleurs la commission des 17 nations alliées recommandait l'institution d'une haute cour des Nations unies.

La procédure préparatoire à Nuremberg entre violemment en contradiction avec le droit traditionnel et la doctrine chrétienne — un arrêt, excellent en soi et exemple frappant de probe administration de la justice, a été vicié dès la base par une *usurpation de juridiction* de la part des grands. L'impression nette qui se dégage de tout ceci, c'est que la *morale du vainqueur* est la mesure du juste et du vrai.

Fait accompli qui peut autoriser les pires accrocs à toutes les notions admises en droit international par les constituants mêmes.

Jean de LAPLANTE

La crise de la IVe République

Pour nous qui sommes habitués au parlementarisme anglo-saxon dont les règles et les traditions sont rarement contestées, la situation gouvernementale française prête à confusion. M. Léon Blum a gouverné pendant quelques semaines avec un cabinet homogène, c'est-à-dire composé exclusivement de socialistes, alors que ceux-ci sont minoritaires à l'Assemblée nationale. Et chose étrange, le cabinet Blum a fait plus en quelques semaines pour diriger la France dans la bonne voie que ne l'ont fait tous les gouvernements qui ont précédé le sien depuis la Libération. Après l'élection de M. Vincent Auriol à l'Elysée, l'initiative de former un ministère a été dévolue à M. Paul Ramadier du groupe socialiste, et non à Jacques Duclos ou à Maurice Schumann. Le cabinet Ramadier en est un de large concentration démocratique, c'est-à-dire composé de communistes, de députés républicains populaires, de radicaux socialistes, d'indépendants, etc. Mais ce cabinet, s'il n'a pas l'homogénéité de celui de Blum, est néanmoins à majorité socialiste. Pareille violation de l'arithmétique parlementaire à la période de la Libération était inévitable. Maintenant que le provisoire, officiellement du moins, est terminé, l'on pouvait s'attendre à une application plus serrée des règles de la majorité parlementaire. En tout cas, cette anomalie révèle l'instabilité profonde de la vie politique française et la crise que traversent tous les partis politiques, en particulier la S. F. I. O. et le M. R. P.

Il est vrai que ce n'est pas la première fois en France que le Président du Conseil appartienne à un parti minoritaire. De même, les cabinets d'avant-guerre étaient la plupart du temps des cabinets de coalition. Et aujourd'hui rien dans la nouvelle Constitution de la France ne s'oppose à ce qu'une équipe minoritaire soit appelée au gouvernement, dans la mesure où cette dernière a l'appui de l'Assemblée nationale. Mais il y a une énorme différence entre l'avant-guerre et 1947. Les cabinets d'avant-guerre n'étaient pas toujours homogènes, mais la politique qu'ils appliquaient était uniforme. Le ministre de l'économie nationale ne prenait

pas des mesures dans le simple but d'embêter son collègue des finances et vice versa. On a appelé la IIIe République, la République des camarades, mais tout de même ses hommes politiques avaient un certain sens de continuité et ils étaient animés d'un esprit d'équipe. Or tel n'a pas été le cas après la Libération.

Plusieurs cabinets de coalition se sont succédé depuis 1944. Si l'on excepte celui de Blum, les autres cabinets étaient des équipes divisées contre elles-mêmes. Ainsi que le faisait remarquer Pierre Bernus dans le « Journal de Genève », les finances de la France ont été ruinées précisément par une sorte d'union entre des partis dont les conceptions et les méthodes sont incompatibles et dont l'association au pouvoir a introduit la lutte politique dans le gouvernement même et jusque dans l'administration à tous ses degrés. Lorsque Léon Blum commença ses consultations en vue de la formation de son cabinet, il a dit non aux nouvelles féodalités politiques qui manifestaient une intransigeance regrettable, c'est-à-dire le parti communiste et les républicains populaires. M. Francisque Gay du M. R. P. a été le premier à reconnaître dans « L'Aube » les bienfaits de l'homogénéité gouvernementale. « Jamais gouvernement, a-t-il écrit, ne s'était constitué dans la perspective d'une durée aussi inexorablement limitée, jamais il n'avait fallu s'accommoder d'un soutien apparemment plus précaire. L'écho d'une grande voix dénonçant l'impuissance de l'Etat retentit encore dans le pays. Les organisations ouvrières s'agitent en faveur d'un nouveau rajustement des salaires. Les nouvelles institutions ne sont pas toutes en place. Le Parlement s'est mis en vacances. Le gouvernement, seul, devra prendre ses responsabilités. Oui, mais l'accord entre les ministres appartenant au même parti se réalise aux moindres frais. Le président du Conseil, dont le prestige sur ses collègues est considérable, n'a pas à s'épuiser en de longues et décevantes tractations pour obtenir leur agrément. La décision prise, nul, à l'intérieur de l'équipe, ne sera tenté de jouer un jeu contraire au profit de quelque parti concurrent. On fait bloc. Tous les rouages de la machine gouvernementale obéissent à la même impulsion. Comme nous sommes loin de ces gou-

vernements composés d'éléments disparates qui parvenaient si difficilement à être efficaces ». C'est le bon sens même. L'homogénéité gouvernementale, en d'autres termes la solidarité ministérielle, est la première condition de succès pour un gouvernement. Lorsque plusieurs partis doivent former une coalition pour gouverner, il est alors absolument indispensable que l'unanimité de vues et l'unité d'action inspirent l'équipe gouvernementale.

M. Ramadier n'a pas tenté de former une équipe homogène : il est revenu au parlementarisme traditionnel. En effet, les communistes et les républicains populaires qui avaient cédé le pouvoir aux mains de M. Blum sont revenus à la charge et ils ont fait valoir leurs droits au gouvernement. Se présentant devant l'Assemblée nationale pour obtenir son investiture, M. Paul Ramadier a posé la solidarité ministérielle comme base de son cabinet. « Pour continuer cette œuvre de salut national, déclara Ramadier, celui qui n'apporte que sa résolution doit s'adresser à tous les républicains. Nos partis ne tirent leur raison d'être que du zèle qu'ils apportent au bien du pays. Nous avons les mêmes devoirs. Ensemble, nous devons assurer la même tâche. Je ne pourrai doser le cabinet suivant les proportions exactes des partis. Il ne s'agit pas d'additionner des forces parlementaires. Il s'agit de former une équipe étroitement solidaire. C'est la condition première du succès. Si vous m'accordez votre confiance, je n'accepterai jamais que des dissensions internes puissent venir compromettre l'efficacité du gouvernement ». Mais la question est de savoir si M. Ramadier sera assez puissant pour maintenir cette solidarité ministérielle. Dès les premiers jours, sous prétexte d'économie, il a aboli les sous-secrétariats d'Etat, car les partis ne pouvaient s'entendre sur leur répartition. M. Ramadier trouvera-t-il toujours des expédients de cette nature pour éviter l'effritement de cette solidarité ministérielle ? On l'espère, mais l'avenir réserve des incertitudes, particulièrement lorsque viendra la Conférence de Moscou et les assauts de la Confédération Générale du Travail pour la revalorisation des salaires.

Les communistes ont enfin obtenu le Ministère de la défense natio-

nale. Satisfaction de principe, puisque le ministre n'a qu'un rôle de coordonnateur, l'armée, la marine et l'aviation ayant échu à des partis différents. L'attribution du portefeuille de la défense à un communiste met fin temporairement à une impasse qui existait depuis le premier Cabinet de Gaulle. Mais Ramadier ne pouvait éviter de prendre une décision. A quoi bon louvoyer, fit remarquer Remy Roure dans « Le Monde ». Tout en manifestant peu d'enthousiasme devant la perspective de voir un communiste accéder à la défense nationale, Roure a bien posé le problème : « De deux choses l'une : ou bien l'on considère le parti communiste comme un parti parlementaire « comme les autres », et dans ce cas il n'y a aucune raison de lui refuser la direction des affaires dans n'importe quel département ; ou bien, s'il n'en est pas ainsi, aucun portefeuille, si mince soit-il, ne devrait lui être confié. Si l'on ne prend aucune décision autre que de compromis, le malaise continuera de peser sur notre vie publique ». Ce problème se rattache d'ailleurs à un problème plus général, celui du rôle du parti communiste dans la vie politique française.

C'est le grand problème dont on parle peu, sauf peut-être M. François Mauriac qui peut le faire à sa guise, car même descendu de sa tour d'ivoire, il n'a pas à prendre de décisions pratiques. M. Mauriac peut avoir raison lorsqu'il écrit qu'il existe une opposition irréductible entre le communisme et la démocratie occidentielle et qu'on ne peut travailler au règne de l'un sans préparer la ruine de l'autre, le parti communiste ne pouvant pousser ses hommes aux premiers postes de l'Etat bourgeois que pour le détruire du dedans et pour demeurer maître de la place. Mais il reste que consciemment ou non, des millions d'électeurs français appuient le parti communiste et que ce dernier est entré dans l'Assemblée nationale par la voie régulière, c'est-à-dire le vote de ses partisans, et non par un coup de force. D'autre part, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, les communistes sont majoritaires à l'intérieur de la C. G. T. N'oublions pas que Léon Jouhaux n'est plus le seul maître de la C. G. T. et qu'on lui a flanqué Benoît Frachon ; de plus un grand nombre de fédérations, sinon la majorité, sont entre les mains de militants

communistes. Du jour au lendemain, les communistes sont en position pour déclancher avec succès une grève générale et des troubles d'importance majeure. On comprend alors que M. Ramadier n'a pas louvoyé plus longtemps et que les communistes ont réintégré leurs fiefs gouvernementaux.

Du côté du M. R. P., la situation est également confuse. Alors que les communistes ont pris les devants au moment des négociations de M. Ramadier, le M. R. P. a passé plusieurs jours à conjuguer le verbe hésiter ainsi que l'a souligné la presse française. L'aile droite du M. R. P. souhaitait la reconduction du cabinet Blum et s'opposait à la participation de ses députés à un gouvernement comprenant des communistes. D'autre part, l'aile gauche, celle qui n'a pas renié le programme économique et social du conseil national de la résistance, s'est déclarée pour la participation. Heureusement, car l'abstention c'était la fin du M. R. P. : il aurait été colonisé à brève échéance par la droite et l'appui relatif qu'il a reçu des masses ouvrières se serait volatilisé. L'aile gauche du M. R. P. a eu raison d'opter pour une politique de présence et de ne pas laisser le champ libre aux communistes. Si Billoux est à la Défense nationale, Bidault est encore aux Affaires étrangères. Cela est très important à la veille de la Conférence de Moscou. En effet, si une majorité dite marxiste (communiste et socialiste) prend corps inévitablement sur le terrain économique et social, cette majorité n'existe plus dans le domaine de la politique extérieure de la France. Alors que les socialistes ne peuvent laisser agir seuls les communistes dans l'élaboration des réformes économiques et sociales, la chose est différente en matière de politique étrangère. A ce moment, c'est une majorité autre (celle des socialistes, du M. R. P. et du Rassemblement des gauches) qui devient spontanée. C'est sur ce terrain que les communistes pourront être mis en échec et il était donc de la plus haute importance que M. Bidault accédât aux Affaires étrangères. Car l'avenir de la France dépendra en définitive de la Conférence de Moscou, c'est-à-dire de ce que deviendra l'Allemagne, la Sarre et la Ruhr. L'abstention du M. R. P. aurait fait les délices des

communistes et il faut se réjouir que MM. Bidauld et Schumann n'aient pas cédé à l'aile réactionnaire de leur parti.

Si la IVe République a démarré, il n'est pas certain qu'elle ne doive ralentir son allure beaucoup plus tôt que ne le souhaitent les Français uniquement préoccupés du relèvement de leur pays. On ne voit pas très bien comment l'Etat français pourra s'accommoder indéfiniment d'un cabinet à la Ramadier. Si les communistes ont manifesté depuis quelque temps un esprit de conciliation qui inquiète beaucoup plus qu'il ne rassure, on aurait tort de croire que la situation politique française soit enfin stabilisée. Doué d'un sens tactique remarquable, le parti communiste marque le pas : demain il exigera davantage et il est à craindre qu'il ne souhaite un échec à Ramadier. Demain il accusera le M. R. P. et la droite d'avoir sacrifié les intérêts de la classe ouvrière et d'avoir voulu maintenir les privilèges des barons de la finance. Au peuple français déçu et démoralisé, les arguments des communistes auront plus de force que les explications et les hésitations du M. R. P. Telle sera la situation à moins que ne se constitue à brève échéance un regroupement des forces du M. R. P. et des socialistes.

L'influence actuelle du parti socialiste est considérable, même si ses effectifs parlementaires ont été réduits après la dernière consultation électorale. Ceux qui constituaient son aile gauche au lendemain de la Libération ont maintenant glissé du côté du parti communiste. Malgré les appels lancés par le parti communiste en faveur de l'unité, les socialistes ne se sont pas compromis. André Philip est aussi éloigné des communistes que Georges Bidault. De plus, le parti socialiste compte dans ses rangs des hommes d'expérience qui inspirent confiance aux masses ouvrières et que les communistes ne peuvent accuser de tous les péchés d'Israël. Une fusion organique est-elle possible entre les socialistes et les républicains populaires ? Il nous semble que le M. R. P. pourrait faire siennes les idées développées par Léon Blum dans son dernier volume « A l'échelle humaine ». Sur le plan économique et social, le M. R. P. et le parti socialiste pourraient facilement établir un programme

commun s'inspirant directement des principes énoncés dans le programme du Conseil national de la résistance. Sur le plan de la politique étrangère, aucune divergence profonde ne les sépare. En tenant compte du facteur temps, la fusion des éléments socialistes et républicains populaires n'est pas une utopie.

Mais le Mouvement Républicain Populaire saura-t-il prendre l'initiative qui s'impose dans les circonstances ? Tout d'abord, se libérer des réactionnaires de son aile droite qui limitent l'adhésion d'une partie considérable de la classe ouvrière aux idées préconisées par le M. R. P. Ensuite, brûler la politesse aux communistes, c'est-à-dire ne pas attendre que les socialistes n'aient d'autre alternative que de faire l'unité avec les communistes, advenant le triomphe de l'aile droite du M. R. P. N'oublions pas que la puissance du parti communiste résulte avant tout de la division des autres éléments qui sont tout aussi avancés que lui sur le plan économique et social.

Les conditions politiques, économiques et sociales de la France, comme celles de l'ensemble de l'Europe d'ailleurs, ne peuvent se comparer à celles de l'Amérique. Des solutions qui pourraient être prématurées au Canada s'imposent de toute nécessité en Europe. La France saura-t-elle réaliser chez elle une expérience sociale analogue à celle du cabinet Atlee en Grande-Bretagne, c'est-à-dire s'engager dans des réformes de structure et en même temps respecter la liberté des citoyens ? Le comportement futur des socialistes et des républicains populaires le dira.

Pierre George

Le sens des faits

LE COLONIALISME INTELLECTUEL

Quelle autonomie faut-il revendiquer tout d'abord si nous voulons survivre et progresser comme peuple ? Cette question de brûlante actualité est traitée en maître par M. Marc Samson dans la « REVUE DOMINICAINE » de février 1947, p. 114.

Dommage que cet éloquent plaidoyer ne puisse pas tomber sous les yeux de tout notre public et surtout de nos éditeurs et libraires canadiens-français ! Monsieur Samson a eu le courage de dire tout haut ce qu'un très grand nombre pense tout bas. C'est un « CRI D'ALARME » ! Mais, hélas, ce sera probablement une voix de plus qui crie dans le désert sans réussir à changer quoi que ce soit de notre servilisme illogique.

Pourquoi nos grands journaux ne publieraient-ils pas en entier ce bel article ? Une réaction heureuse s'ensuivrait peut-être.

Monsieur Samson nous prouve avec évidence que « le livre canadien est à la baisse ». La cause n'est pas toujours l'infériorité littéraire ni encore moins l'infériorité de pensée chez les nôtres. Loin de là ! Nos snobs le disent. Mais c'est une affirmation gratuite.

Pourquoi alors nos éditeurs et nos libraires vont-ils chercher de la littérature étrangère souvent bien inférieure à celle qu'ils refusent d'encourager chez nous ? Leur attitude est telle qu'il faut aujourd'hui de l'héroïsme pour oser dans notre cher Québec lancer un livre ou une brochurette. On oblige un auteur à défrayer à l'avance les frais d'impression et on lui enlève par-dessus le marché 60 pour cent du prix de vente sans pour cela lui donner l'avantage d'une minime fraction de l'annonce et de la publicité faite aux livres étrangers. Les risques sont donc décourageants pour nos jeunes auteurs. Les éteignoirs sont trop nombreux !

Nous déplorons donc avec l'auteur de ce magistral article que l'autonomie politique soit la seule capable d'attirer l'attention de nos dirigeants et d'absorber leur temps et parfois leur vanité.

Quand donc cessera une telle MYOPIE NATIONALE ?

Théo. Levasseur

SITUATION DE LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE

Au moment où s'ouvre, à Rome, le Congrès international de Philosophie, je me propose non point de procéder à un classement inévitablement schématique et imparfait des très nombreuses tendances qui s'ex-

priment dans la philosophie française contemporaine, mais de tenter de marquer le caractère dramatique que présente la situation qui est aujourd'hui la sienne.

Dans une conférence extrêmement remarquable faite, il y a peu de jours, à la Sorbonne, sous le patronage de l'U. N. E. S. C. O., André Malraux, après avoir rappelé le cri poignant de Nietzsche : Dieu est mort ! déclarait que la question est aujourd'hui de savoir si, en Occident, l'homme n'est pas mort, lui aussi, s'il n'a pas prononcé son propre arrêt de mort. Il ne me paraîtrait pas inexact de dire que c'est là le problème par rapport auquel doit se définir la situation de la philosophie française contemporaine. Sans doute n'y a-t-il personne, même parmi ceux qui inclinent le plus fortement au désespoir, pour souscrire à une telle sentence. Mais là où les esprits se séparent, c'est aussitôt qu'il s'agit de savoir à la fois, ce que c'est que cet homme dont on voudrait pouvoir évaluer les chances réelles de survie, et à quelles conditions cette survie elle-même est pensable. De tels problèmes n'effleuraient guère les rationalistes du début du siècle : formés par les disciplines idéalistes, ils ne connaissaient que l'Esprit, ou la Conscience, ou la Pensée, et les questions ne se formulaient pas pour eux en termes historiques ou anthropologiques. Disons encore qu'ou bien ils s'établissaient volontiers dans l'intemporel, ou bien ils tendaient à adhérer à une conception assez vague, d'ailleurs, du progrès des lumières. Il est trop clair que le drame atroce de ces trente dernières années a déterminé ici un changement de point d'appui ou d'axe qui constitue une révolution peut-être aussi profonde que la révolution copernicienne de Kant.

C'est, bien entendu, entre marxistes et existentialistes que se poursuit la controverse qui occupe aujourd'hui le devant de la scène — bien qu'à mon sens le débat le plus profond se situe en retrait par rapport à celui-là. Dans les très importants articles qu'il a publiés, cet été, dans la revue *Les Temps Modernes,* J.-P. Sartre a dénoncé les paralogismes du matérialisme dialectique ; ceci ne veut, d'ailleurs, pas du tout dire qu'il prenne purement et simplement position contre le marxisme, auquel il reconnaît, au contraire, une valeur pragmatique éminente. « Il est certain, dit-il, que le matérialisme est aujourd'hui la philosophie du prolétariat dans la mesure précise où le prolétariat est révolutionnaire ; cette doctrine austère et menteuse est porteuse des espoirs les plus ardents et les plus purs ; cette théorie qui nie radicalement la liberté de l'homme est devenue l'instrument de sa libération la plus radicale ». Lui-même affirme, au contraire, la liberté, qui est à ses yeux une structure de l'acte humain, et ne paraît que dans l'engagement ; et le socialisme n'est que

le moyen qui permettra de réaliser le règne de la liberté. Mais on ne saurait se satisfaire du monisme qui a si longtemps eu cours sur ce point. Une philosophie révolutionnaire doit rendre compte de la pluralité des libertés, et montrer comment chacune, tout en étant liberté pour soi, doit pouvoir être objet pour l'autre... Ce que réclame le révolutionnaire, c'est la possibilité pour l'homme d'inventer sa propre loi ; la philosophie révolutionnaire prétend être la philosophie de l'homme en général... Mais la Vérité elle-même révolutionnaire qu'elle proclame, c'est « la Vérité concrète, voulue, créée, maintenue, conquise à travers les luttes sociales par les hommes qui travaillent à la libération de l'homme ».

Par là se trouve assurément défini un climat philosophique bien différent de celui qu'a connu la philosophie avant Nietzsche. Car c'est, au fond, Nietzsche, bien plus que Kierkegaard, et bien que Sartre ne le cite guère, qui est à l'origine de son existentialisme.

Mais un problème essentiel se pose du même coup, et on doit se demander si la solution préconisée par l'auteur de l'*Etre et le Néant* peut être retenue : ce problème est celui des valeurs, de la réalité des valeurs. Sartre pose, en principe, qu'elles ne peuvent être que choisies. Il se refuse à leur reconnaître une transcendance quelconque. Mais il s'engage du même coup dans d'inextricables difficultés ; et, sans doute, est-ce surtout à partir de ce point qu'il entre en conflit non pas seulement avec ceux qu'on désigne sous le nom d'existentialistes chrétiens, mais avec tous ceux qui croient encore à la possibilité d'une philosophie de l'esprit : je pense à Louis Lavelle comme à René Le Senne, à V. Jankélévitch et à Aimé Forest, comme à moi-même, bien entendu. A mon sens, le problème fondamental est peut-être de savoir comment une certaine transcendance peut être reconnue aux valeurs sans que celles-ci soient pour autant converties en de simples objets de pensées localisés dans quelque firmament artificiel. C'est le mode de réalité irréductible qui est celui des valeurs — que le philosophe est aujourd'hui tenu d'élucider et de définir.

Mais, pour mon compte, je ne pense pas que cette élucidation puisse se faire sans la reconnaissance du mystère humain, qui ne peut d'ailleurs être qu'humano-divin. Le terme de mystère est, d'ailleurs, pris ici dans une acception tout à fait irréductible aux données d'un agnostisme quelconque ; car le propre de ce mystère est d'être *éclairant*, sans pouvoir jamais être tout à fait *éclairé*. Mais de ce point de vue la question posée par André Malraux change de face. Une réalité intérieure intervient, en effet, à laquelle une pensée comme celle de Sartre ne peut faire aucune place ; et cette réalité n'est autre que l'Espérance. Elle ne peut être que bannie à jamais d'un monde où chaque liberté est captive d'elle-même

et en méfiance envers les autres libertés qui risquent de la réduire, de la convertir en chose ; elle implique un *nous* concret qui ne peut être que celui de l'amour. Mais l'amour et les valeurs ne peuvent être sauvés qu'ensemble ; une philosophie qui nie la réalité des valeurs ne peut voir dans l'amour qu'une prétention qui bute sur du néant.

C'est bien là, autour des valeurs et de l'amour, et par conséquent de la notion même d'un Dieu sujet, d'un Dieu incarné, auquel l'homme est existentiellement référé — qu'est engagé le débat fondamental et non point dans l'enceinte étouffante où existentialistes et marxistes s'affrontent, quitte à conclure demain quelque compromis plus ou moins bâtard. On pourra toujours se demander si Sartre, en luttant contre un matérialisme naïf et philosophiquement intenable, ne tend pas à l'instauration d'un matérialisme adulte, qui non seulement consacre, mais exalte la totale déréliction de l'être humain, jeté, par suite de quelque naufrage métaphysique impensable, dans un monde auquel il n'appartient pas et que sa vocation finale est peut-être de nier après l'avoir exploité à fond mais sans que cette négation prélude, je ne dis pas même à l'affirmation, mais à l'invocation, serait-ce d'un Dieu inconnu, seul garant concevable de notre incompréhensible dignité.

Gabriel Marcel

15 novembre 1946.

VIRGO FIDELIS [1]

L'article de M. Charles Pichon « *L'énigme du Cantique des Cantiques* » publié dans la Revue dominicaine de décembre 1946, me facilite la reprise du sujet à propos d'un ouvrage de spiritualité relativement récent (1931) qu'une réédition canadienne ne peut manquer de signaler très favorablement à l'attention du public [2]. Il s'agit d'un commentaire spirituel au sens très accommodatif, cela va sans dire, du Livre sacré. Le R. P. Garrigou-Lagrange, O. P. indique, dans une préface, les circonstances de sa composition.

Je ne reviendrai pas sur l'exposé de M. Charles Pichon, nécessairement un peu sommaire en regard du nombre et parfois de la subtilité des opinions qu'a fait surgir au cours des siècles l'énigme du Cantique des Cantiques. En fait, l'étonnement et le scepticisme sont toujours provenus

1. Ou « Le prix de la vie cachée ». Commentaire spirituel du cantique des Cantiques par Robert de Langeac. Préface du R. P. Garrigou-Lagrange, O. P. La Librairie Granger Frères, Montréal, 1946. 18 cm. 418 pp.

2. D'autant plus que des articles de vulgarisation sur des sujets scripturaires répondent au désir du Souverain Pontife vivement exprimé dans l'encyclique « *Divino afflante Spiritu* » sur les études bibliques, en date du 30 septembre 1943. Voir Editions de l'Ecole sociale populaire, 1944 ; p. 27.

de la même cause. On a vu dans le Cantique, selon une image assez expressive, « une pastorale amoureuse égarée dans le Canon, comme une statue d'Aphrodite qu'un peuple pieux aurait vêtue en madone » [3]. Certaines lois de l'herméneutique,particulièrement celle qui a trait aux genres littéraires si opportunément rappelée par S. S. Pie XII dans son encyclique [4], applanit pour les exégètes catholiques la difficulté que soulève le problème critique. L'auteur de l'article précité s'est borné à rappeler et à proposer comme la plus probable l'opinion exposée par le P. Busy, prêtre du Sacré-Cœur et Monsieur Robert de la Société de Saint Sulpice, dans « Vivre et Penser », 1934-1944 [5]. Le Cantique des Cantiques serait une allégorie signifiant le mariage spirituel de Yahweh et du Peuple élu. L'opinion n'est pas nouvelle bien que les articles du P. Buzy et de M. Robert lui donnent un surcroît de probabilité en faisant voir comment le thème et jusqu'aux expressions du Cantique s'insèrent sans effort dans la tradition juive la mieux établie. Encore faudrait-il voir s'il s'agit d'une allégorie au sens strict telle que définie et distinguée de la parabole par les exégètes modernes [6].

Reste le problème mystique. Vers la fin de son article, le P. Buzy semble conclure tout naturellement, inspiré sans doute par une tradition qu'il n'est pas même tenté de soumettre au tamis de la critique, que « l'allégorie matrimoniale de nos rapports avec Dieu plonge ses racines dans la tradition scripturaire » [7]. Mais l'alliance matrimoniale de Yahweh et d'Israël n'est tout de même pas au sens littéral, allégorique ou métaphorique si l'on veut, l'union de l'âme avec Dieu par la perfection de la vie surnaturelle, encore moins comme semblerait l'enseigner toute la liturgie des fêtes de la Bienheureuse Vierge Marie, l'amour unique de prédilection qui existe entre la Mère et le Fils. Pourrait-on invoquer le sens spirituel en faveur de ces transpositions ? Il n'y a dans les Divines Ecritures de sens spirituel certain que celui qui est révélé. La tradition unanime dans l'Eglise qui fait du thème du Cantique l'expression des relations de l'âme fidèle avec Dieu équivaudrait-elle à une révélation ? Il appartient au seul magistère de l'Eglise d'en décider.

Chose certaine, cette tradition existe et elle est fermement appuyée chez les Pères avec saint Ambroise, saint Grégoire de Nysse, saint Basile et surtout saint Bernard. Dans la suite, les docteurs et les écrivains spirituels de tous les siècles et de toutes les écoles ont toujours appliqué les

3. G. Poujet et J. Guitton, « Le Cantique des Cantiques ». Paris, Gabalda, 1934 : p. 99.
4. P. 21.
5. P. 77-90, 192-213.
6. J. Poujet et G. Guitton, O. P. cit. p. 98.
7. Op. cit. p. 98.

expressions dont se sert l'auteur du Cantique pour qualifier les conditions de l'amour sensible, aux conditions de l'amour surnaturel qui unit l'âme à Dieu dans le progrès et la perfection de la charité. Et jamais, d'autre part, l'Eglise n'a désavoué ces applications, aussi longtemps qu'elles étaient conformes à l'orthodoxie de la doctrine, selon le sens spécial de la terminologie mystique, et ne comportaient rien d'équivoque ou de baroque peu conciliable avec la dignité du texte sacré. Les auteurs spirituels n'ont fait en ceci que profiter de l'enseignement de saint Paul à Timothée : « Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour reprendre, pour redresser, pour éduquer en la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, prêt pour toute bonne œuvre » [8].

Le commentaire de Robert de Langeac rejoint la tradition la plus respectable qu'il enrichit des conclusions les plus actuelles de la théologie de la vie intérieure : l'habitation de la Sainte Trinité dans l'âme juste, les missions divines, l'adoption des enfants du Père, l'appartenance au corps mystique, l'influence des dons du Saint-Esprit, les progrès de l'oraison, les épreuves actives et passives, etc. Chacun des versets du Cantique inspire à l'auteur des élévations riches de la doctrine la plus sûre, en même temps qu'appuyées sur une expérience éprouvée des voies de Dieu dans les âmes fidèles. Rien qui ne rejoigne les exposés des plus grands docteurs mystiques et ne soit parfaitement conforme à leurs enseignements : rien d'arbitraire, rien d'équivoque, rien de baroque ; le témoignage du R. P. Garrigou-Lagrange en fait foi.

Ajoutons encore que le style ne manque pas de charme. Les paroles du Cantique s'y prêtent sans doute, mais elles font également très prochaine l'occasion de verser dans la mièvrerie, sinon dans un naturalisme assez équivoque. Tous les auteurs spirituels n'ont pas évité ce danger. Ici, il ne menace même pas de loin l'atmosphère intérieure de l'auteur, la sécurité et la profondeur de sa doctrine, le thème de ses développements et la dignité soutenue de son style. Un grand nombre d'enseignements sont appuyés sur d'autres textes empruntés à différents livres de la Sainte Ecriture et dont le sens littéral très clair illumine et justifie les adaptations des paroles du Cantique.

Combien de fois, les grands auteurs mystiques n'ont-ils pas comparé le climat variable de la vie intérieure à celui qui caractérise les quatre saisons de l'année ; aussi sur le verset : « *Car voici que l'hiver est fini, la pluie a cessé, elle a disparu* » [9], l'auteur nous livre cette belle description

8. II Tim., III, 16.
9. Cant. II, 2.

choisie entre plusieurs autres du même genre et dont l'application aux diverses phases de la vie spirituelle peut nous donner une idée au moins sommaire de la matière et du ton de l'ouvrage.

« Vers la fin de l'hiver, la pluie tombe souvent avec abondance, Tantôt froide, tantôt attiédie, elle est toujours monotone et grise. Ce n'est plus l'hiver, ce n'est pas le printemps. Des journées entières ignorent le soleil. Parfois, au contraire, il se fait une agréable éclaircie et le bleu du ciel reparaît. L'âme dans sa vie intérieure connaît aussi la période des pluies. Il ne fait pas froid chez elle, mais il n'y fait pas vraiment chaud non plus. L'atmosphère où elle vie est grise. Par moments, elle devient plus sombre, par moments aussi, elle s'éclaire un peu. Mais rien n'est stable, ni la lumière, ni la chaleur. Ce n'est pas la vie, la vraie vie. Quand viendra-t-elle ? Pluies monotones ne cesserez-vous pas bientôt ? N'avez-vous pas suffisamment humilié, détrempé, pénétré, amolli, purifié la terre de mon âme ? L'heure du soleil n'arrive-t-elle donc jamais ? Quand donc entendrai-je l'Epoux me dire : « *Lève-toi... viens, la pluie a cessé, elle a disparu...* » C'est alors seulement que je pourrai sortir de moi-même, où je m'ennuie comme la colombe dans l'arche, pour m'élancer vers le ciel et vers mon Dieu » [10].

Je n'hésite pas à recommander cet ouvrage comme un livre excellent pour la lecture spirituelle et le soutien dans l'oraison. Les âmes religieuses et sacerdotales en feront tout particulièrement leur profit ; celles-là surtout que des ouvrages trop profonds ou trop arides — ce n'est pas nécessairement synonyme — rebutent ou laissent dans le vague ou la tiédeur, trouveront dans ce commentaire qui donne leur part nécessaire aux puissances affectives la chaleur et la rosée nécessaires à l'épanouissement de toute vie. Les voies qui mènent à Dieu sont austères et parsemées de croix, mais sur les sentiers qui environnent le Calvaire, l'amour fait toujours fleurir des roses.

A. Saint-Pierre, O. P.

---

10. P. 109.

L'esprit des livres

R. P. Adrien Malo, O. F. M. — « Clarté d'évangile sur nos sentiers ». Editions Franciscaines, Montréal, 1947. 22 cm. 275 pp.

Je n'admets pas le bien-fondé de ces longues discussions en vue de savoir s'il vaut mieux fréquenter le texte évangélique ou recourir aux commentaires. Il est indéniable qu'une vertu que rien ne peut remplacer s'échappe des divines paroles comme autrefois de la personne de Jésus. D'autre part, à toutes fins pratiques et même doctrinales, le commentaire écrit ou oral présente l'avantage de grouper les événements, de lier les discours en conformité avec leur milieu géographique et social et les exigences critiques et linguistiques de la science moderne. Il peut également, grâce aux qualités d'écriture ou d'élocution, conduire au texte même certains esprits plus ou moins préparés à ce contact. Le révérend Père Malo a jugé avec raison que tel était le cas en général de nos étudiants. De là son entreprise à Radio-Collège et la suite heureuse qu'il a voulu lui donner par la mise en volume de ses causeries. Mais il ignore si peu l'efficacité latente et parfois miraculeuse du texte inspiré qu'il ajoute à la fin, pour chacune des vingt-six causeries, une table de références aux synoptiques et à S. Jean.

Nous voici donc en possession d'un magnifique volume, de présentation dégagée et nette, précieux pour l'information biblique du lecteur, en attendant d'autres approches, et répondant du même coup à son besoin d'alimentation spirituelle. « Les bonnes lectures sont le moyen de Dieu », aimait à répéter S. Vincent de Paul. Rien qu'à voir les piquants en-têtes de chapitres, on pressent que le menu sera des plus variés. J'imagine la perplexité de l'orateur devant le choix des épisodes ; mais le professeur aidant, il a su prélever le meilleur de ce qui forma jadis la substance et les conclusions de son enseignement. Ses tranches évangéliques couvrent d'ailleurs en partie l'enfance du Messie et les principaux faits de sa vie publique jusqu'aux jours où s'annonce la tragédie finale.

L'Evangile du Christ étant le premier de ces huitièmes sacrements qu'institue par intervalles la piété des auteurs, le Père Malo apporte à ses descriptions et analyses un soin méticuleux comme à l'autel des offrandes. Rien ne laisse à désirer dans l'encadrement matériel des faits, dans leur suite chronologique (excepté bien entendu les lacunes des Quatre sous ce rapport) et l'exposé de leur contenu dogmatique et moral. Mais puisque chacun des évangélistes, en écrivant sous la motion même de l'Esprit, garde son tempérament personnel, signale ses tendances, sa formation ou son manque de formation, à plus forte raison le genre du Père Malo se révèle une fois de plus dans ces pages où il déverse à sa manière ce qu'il sait, tout en laissant deviner ce qu'il possède en réserve et qui augmente la confiance du lecteur. C'est dire qu'on y retrouve une simplicité vêtue d'élégance, puis l'onction, la bonhomie et cette générosité particulière qu'on observe en chacune de ses « émissions », depuis les débats familiers d'un

forum jusqu'aux savantes déclarations de congrès. Cela confère à son livre une originalité de saine marque. Il avoue gentiment dans la Préface qu'il s'est rallié de bon cœur à l'interprétation d'un confrère au sujet de l'épisode de Cana ; mais il n'emprunte à personne ce titre à la fois naturel et renversant que lui envierait Daniel-Rops : « Le cadeau de noces ». Six vastes amphores débordantes d'un cru miraculeux, servi au moment critique, c'était là en effet une contribution royale que ne dédaigneraient pas, en pareille circonstance, nos maîtres d'hôtels les plus contemporains.

Il serait malaisé de rendre compte ici de chaque causerie devenue chapitre, plus difficile encore d'y opérer un choix. Je dirai simplement que par chacune et par l'ensemble se trouve réalisé le but de l'écrivain-orateur : rapprocher du Christ les âmes d'aujourd'hui. C'est pourquoi je conseille cette lecture à tous, maîtres ou étudiants, en particulier à ces étudiants qui, à l'endroit de la culture religieuse, ont cessé de l'être. Quels que soient leur âge, leur état, leurs acquisitions en d'autres domaines, il reste une faille dans leur formation. Le T. R. P. Gaudrault les comparaît dernièrement aux victimes soi-disant guéries de la paralysie infantile qui cheminent dans la vie avec un côté faible. Heureusement qu'au spirituel, on peut toujours envisager un nouveau traitement. Il n'est si sombre sentier que ne puisse pénétrer une clarté d'évangile.

M.-A. Lamarche, O. P.

R. P. Jean BOUSQUET, O. P. — « Vie de Saint Thomas d'Aquin ». Editions du Lévrier, Ottawa-Montréal, 1947, 18.5 cm. 80 pages

Tous ceux qui connaissent un tant soit peu l'œuvre et la personne de saint Thomas d'Aquin seront agréablement surpris de voir qu'en si peu de pages, l'auteur ait pu nous présenter une aussi intéressante biographie de celui qu'on a appelé le Docteur Angélique.

Après avoir brièvement rappelé les nobles origines et la solide formation intellectuelle et morale de ce glorieux fils de saint Dominique, le Père Bousquet nous parle des luttes qu'eut à soutenir le Frère Thomas dans son audacieuse réforme de tout l'enseignement théologique. « Rompre, au nom d'Aristote, avec une tradition théologique plusieurs fois séculaire et établie sur l'autorité de saint Augustin, c'était, aux yeux de ses contemporains, un coup d'audace que rien ne pouvait justifier, pas même le génie ». On ne pense pas assez souvent au travail considérable et à la perpétuelle abnégation que nécessite une œuvre de l'envergure de celle de S. Thomas d'Aquin. Les deux derniers chapitres de la biographie proprement dite nous montrent que le renoncement de l'ascète, l'abnégation du saint ne le cédèrent en rien à l'extraordinaire puissance de l'intellectuel : « le plus grand philosophe et le plus grand théologien de tous les temps » fut aussi grand par sa sainteté que par son génie.

Pour finir, le Père Bousquet cite la lettre de S. Thomas à un étudiant, qu'il fait suivre d'un très intéressant commentaire sur la beauté, les joies, les conditions du travail intellectuel.

Les étudiants, de quelque âge qu'ils soient, seront reconnaissants au Père Bousquet d'avoir contribué à leur mieux faire connaître leur saint patron.

Aurèle Daoust

Ringuet — « L'héritage ». Les Editions Variétés, Montréal, 1946. 19.5 cm. 180 pp.

Un livre de Ringuet, c'est toujours une promesse bien tenue. Et quand Ringuet consent à raconter des contes, nul n'a crainte qu'ils soient à dormir debout. Tout le public lettré connaît d'ailleurs l'écrivain racé de *30 arpents* aussi bien que de *Un monde était leur empire*. Sa langue incisive, ennemie de toute surcharge, sa phrase bien équilibrée, bien rythmée, le don des images justes et neuves ; leur poésie virile. Il faut aussi mentionner le tour du dialogue tellement nuancé, varié. Enfin tout du récit, fort, alerte comme la vie même. Le style de Ringuet est un des rares spécimens qui ont mené notre littérature à l'âge pleinement adulte.

Grand voyageur devant l'Eternel, Ringuet nous entretient aussi admirablement du bonheur *des îles* (car chacun le sait « tout le bonheur du monde habite dans les îles ». Je mens, car il s'agit ici des plus noirs sortilèges). Ringuet donc évolue aussi à l'aise dans les pays exotiques qu'on le voit chez lui dans le village natal. Mais ici, certainement personne mieux que lui ne sait manier le parler savoureux de nos paysans. Nul non plus n'a observé plus patiemment, sous le pittoresque de leurs mœurs et coutumes, leur âme simple et vaillante.

Quel don de narrer, de décrire ! Don d'évocation comme par une sorte de mimique des mots — si je puis dire aussi abusivement — et qui est proprement du génie. Tous y seront pris. Ce n'est pas un conte, « c'est la vie qui va » comme dans la chansonnette, « c'est la vie qui va toujours ». Eternel aussi l'écart infini entre le rêve et la réalité.

Parmi les plus beaux contes que Ringuet *conte si bien,* il y a surtout ceux-là qui évoquent l'effort héroïque de l'homme en lutte contre les éléments ; ou encore cette course au bonheur, insensée, éternellement déçue, car, du bonheur ici-bas, on n'en atteint toujours hélas ! que le mirage. Plus d'un personnage des contes de Ringuet ne veut consentir à la banale réalité et demeure, toute son existence, les yeux obsessivement fixés sur son rêve jusqu'à le transférer ce rêve, par une tragique illusion, dans la folie pure. Sous l'humour irrésistible de la mesquine vie potinière d'un petit village du Québec, *Sept jours* de la semaine, le vrai visage de Ringuet, dans des contes tels *La Sentinelle, L'Amant de Vénus, le Bonheur,* entre autres, est d'une humanité profonde faite d'éternellement vrai, d'éternellement tragique.

Annette Décarie

Jeanne Daigle — « Caquets champêtres » Illustration de R.-E. Daigle. Imprimerie Yamaska, Saint-Hyacinthe, 24 cm. 135 pp.

Grâce à une production intense, à la fois importée et locale, de livres pour enfants, les étrennes, cette année encore, ont pris une autre forme que

celle de bonbons clairs, d'animaux empaillés et de jouets mécaniques. Après ses « Contes de Maska » et « Tourlour », mademoiselle Daigle, bien connue des radiophiles, apporte une nouvelle contribution à la littérature enfantine. Ses « Caquets champêtres » sont d'une riche sonorité ; et pourtant, on n'y entend guère autre chose que le langage de nos bêtes domestiques et de nos oiseaux familiers. Ils n'en seront que plus utiles aux petits citoyens canadiens, en éveillant leurs instincts naturalistes et en développant chez eux la connaissance de tant d'êtres charmants qui les captivent. Cela dans un univers à leur portée.

Crayons trop exacts mais relevant agréablement le texte.

M.-A. L.

Jean VAULON — « Guy de Larigaudie, Routier de Légende ». Les Editions La Hutte, Paris, 1946. 19 cm. 208 pp.

Guy de Larigaudie fut l'un de ces rares privilégiés à qui la vie réserve la surprise de voir se réaliser les rêves les plus audacieux de leurs années d'enfance. Lui aussi, il aurait pu chanter : « J'ai fait trois fois le tour du monde... » ; mais comme le refrain du marquis de l'opérette eût paru fade à côté de la « cantate triomphale » qu'eût composée Guy à l'intention de son Créateur !

Heureux délégué des Scouts de France au Jamboree international de Frankston (Australie), il franchit les mers et côtoie les continents, tournant comme à regret les pages de ce « beau livre d'images trop rapidement feuilleté ».

Son premier tour du monde complété, Guy ne faisait que commencer sa glorieuse carrière d'aventure. « Poursuivi par les souvenirs de sa radieuse enfance... il rêve de voir de ses yeux la Forêt et la Grande Prairie américaines ». Héritier d'une culture séculaire, il ne manquera pas de ressentir quelques chocs au contact du rythme fiévreux, artificiel d'une activité « à base d'auto, de cinéma, de party, de T. S. F. ».

Après un voyage aux îles Tahiti, dont il nous fait part par quelques simples notes qui « restituent pour nous l'harmonieuse fraîcheur de sa vision et l'atmosphère surnaturelle de ses béatitudes », le Guy de Larigaudie épris de mystique se fond intimement avec le Guy de Larigaudie épris d'action, pour la réalisation « de son exploit le plus sensationnel : la première liaison automobile Paris-Saïgon.

De retour aux Gérauds, Guy ne peut s'empêcher de sentir monter en lui une vibrante émotion en retrouvant son vieux coin de France : « Je porte en moi toutes les résonances de ce vieux pays que j'aime aujourd'hui d'une affection plus profonde et d'un amour plus raisonné pour avoir promené son image et son souvenir sur toutes les terres du monde ».

Routier de Légende ; gloire du scoutisme dont il a si parfaitement réalisé l'idéal de franchise, de dévouement, de pureté ; gloire de la France qu'il a servie jusqu'à sa mort au champ d'honneur ; telle est la projection que Jean Vaulon nous présente de cette figure rayonnante que fut et que continue d'être Guy de Larigaudie.

Aurèle Daoust

Chanoine P. Magaud — « Les Evangiles du dimanche ». La Librairie Granger Frères Ltée, Montréal, 1946. 19 cm. 393 pp.

Il est à souhaiter que ce livre simple et clair où sont exposés les Evangiles du dimanche suivis d'une explication historique et littérale, puis d'un enseignement moral, ait sa place dans toutes nos bibliothèques de famille. Personne ne doit se désintéresser de la parole de Dieu, particulièrement des cycles liturgiques qui soutiennent la vie surnaturelle de l'Eglise. Avec le présent volume à la portée de tous, aucune excuse n'est permise à moins de fermer délibérément ses yeux à la lumière. Chaque samedi soir, pour entrer, comme il convient, dans l'esprit du dimanche, prenez et lisez les *Evangiles du dimanche* et la lumière ne tardera pas à se faire en vous et autour de vous.

A. L.

Albert Gervais — « Au soleil de minuit ». Manifeste de la Nouvelle Pléiade. Editions des Sept. Les Editions Serge Brousseau, Montréal, 1946. 18 cm. 140 pp.

La préface est outrecuidante, c'est le seul mot qui convient ; et les vers rappellent le *ridiculus mus* d'Horace avec, ici et là, une bouffée de puberté en ébullition.

... L'attelage suait, soufflait, était rendu.
Une mouche survient et des chevaux s'approche,
Prétend les animer par son bourdonnement,
Pique l'un, pique l'autre et pense à tout moment
Qu'elle fait aller la machine.

(La Fontaine, « Le Coche et la Mouche »).

L'auteur condamne en bloc tous les poètes français contemporains plus ou moins affranchis des règles traditionnelles ; tant pis pour les admirateurs de Paul Fort et de Paul Claudel. Il fait le procès sans recours de la critique sous quelque forme qu'elle s'exerce et la forme de la recension reçoit son lot. Au passage, M. Albert Gervais peut s'estimer heureux que les recenseurs n'aient pas plus de temps et d'espace à leur disposition pour lui administrer une petite férule salutaire en lui rappelant que si ce que Léon Bloy a qualifié de *lion à tête de porc* est une conséquence nécessaire du péché originel, ce n'est sûrement pas un thème de poésie classique.

La préface, les vers, les vers mis en regard de la préface et vice versa, tout cela me rappelle précisément deux vers d'un poète classique que l'auteur a adopté et propose pour maître :

Que produira l'auteur, après tous ces grands cris ?
La montagne en travail enfante une souris.

(Boileau, « L'art poétique », chant III).

A. Saint-Pierre, O. P.

LES RECENSIONS DU MOIS...

Clartés d'évangile sur nos sentiers,
par le R. Père A. Malo, O. F. M. $1.25

Vie de S. Thomas d'Aquin, *par le R. Père J. Bousquet, O. P.* .35

L'héritage, *par Ringuet* 1.25

Les Evangiles du dimanche, *par le Chanoine P. Magaud* 1.25

Vie de Saint Thomas d'Aquin

suivie d'un commentaire de sa Lettre à un étudiant

Brochure de 80 pages

par le Rév. Père Jean Bousquet, O. P.

On sera surpris de voir qu'en si peu de pages l'auteur puisse nous présenter une si remarquable projection de cette grande figure que fut celui qu'on a appelé le Docteur Angélique.

Le renoncement de l'ascète, l'abnégation du saint ne le cédèrent en rien à l'extraordinaire puissance de l'intellectuel : Le plus grand philosophe et le plus grand théologien de tous les temps fut aussi grand par sa sainteté que par son génie.

Après une biographie dont on aimera la concision et la clarté, le Père Bousquet nous offre un très intéressant commentaire de la lettre de S. Thomas d'Aquin à un étudiant.

PRIX : **$0.35**

En vente dans toutes les bonnes librairies

et aux

ÉDITIONS DU LÉVRIER

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

Tél. CRescent 4137

MAISON JOSEPH CORBEIL

MAGASIN A RAYONS

6500, rue Saint-Hubert

Avec les compliments de

THE SHERWIN-WILLIAMS CO.
of Canada, Limited

2875, rue CENTRE · MONTRÉAL · WIlbank 7121

ABONNEZ-VOUS ET FAITES ABONNER VOS AMIS AU QUOTIDIEN

LE DROIT

Au service des Canadiens-Français de l'Ontario et de l'Ouest du Québec depuis plus de 30 ans

98 RUE GEORGES · OTTAWA, CAN.

Achète bien
qui achète chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

Au service du public
depuis 1868

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA $6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E. Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE..... 10.00

Zenith INC.

Peinture de haute qualité

•

MANUFACTURIERS 4340, Papineau — Montréal — Tél. FRontenac 7424

Gouttes nasales **PRIVINE**

pour la prophylaxie et le traitement des rhumes de cerveau
COMPAGNIE CIBA LIMITÉE — MONTRÉAL

Atelier et Bureau :

•

Tél. DOllard 4694*

6641, rue Saint-Hubert
Montréal

Charbonneau LINGERIE LIMITÉE

DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

16 MAGASINS À VOTRE SERVICE

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée
(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

La caisse d'épargne pour prêts mutuels
Versé à ses membres : $9 000 000.00

Siège Social : **1306 est, rue Sainte-Catherine** Montréal

Ch.-Auguste Gascon, Prés.

J.-Ed. Jeannotte, Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay, Sec.

GÉRARD GÉRARD LIMITÉE
ENTREPRENEURS PLÂTRIERS

SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 406-18, RIDEAU
TÉL. 2-9872

QUÉBEC: 104, ST-JEAN
SUITE 10 TÉL. 7881

SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES, COUVENTS, ÉCOLES, ÉDIFICES PUBLICS

TÉL. DOLLARD 5512
961A, RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

PRÊTS

Les demandes de prêts de tous ceux qui peuvent assurer le remboursement dans un délai raisonnable reçoivent toujours à nos succursales ce bon accueil qui est une tradition dans cette banque.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

TÉL. FRONTENAC 3186*

LAITERIE PERFECTION DAIRY LIMITÉE LIMITED

2565 CHAMBLY MONTRÉAL

CASAVANT FRÈRES Ltée
FACTEURS D'ORGUES
ST-HYACINTHE, P. Q.
ÉTABLIE EN 1880

tél.. CR. 9957 — 6296, Rue ST-ANDRÉ, Montreal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES : GRIPPE . RHUMATISME .

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs
245, avenue McDOUGALL Outremont, P. Q. Tél. CRescent 4183

Tél. FItzroy 8585

COLLES DE TOUTES SORTES
En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide
•
MEREDITH, SIMMONS & Co. Ld.

5565 Chemin de la Côte St-Paul Montréal

TÉL. 2-9411

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

67, rue WELLINGTON HULL, P.Q.

ARTISTES PHOTOGRAPHES GRAVEURS
ÉCRIVEZ-NOUS OU TÉLÉPHONEZ À BE, 3984*
La Photogravure Nationale Limitée
282 OUEST, RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY • MONTRÉAL

Vient de paraître :

SEPT CADEAUX PRÉCIEUX

par ODETTE VINCENT-FUMET

Magnifique album illustré, grand format, 16 pages, imprimé en deux couleurs. C'est une explication des dons du Saint-Esprit mise à la portée des enfants. Superbe cadeau de confirmation.

PRIX : **$0.35**

en vente à : LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

LÉGENDES LÉGÈRES

par CHARLES MAUREL

Vous lirez avec le sourire ces contes alertes où figurent l'enfant, la jeune fille, l'amoureux, le jeune ménage de chez nous, des vieillards au cœur jeune, un cheval instruit... et un brin de folklore.

PRIX : **$1.00**

Du même auteur :

ÉCOLE DE MARIS $1.00
NOS HÉROS DE ROMANS 0.25

LA T. S. VIERGE MARIE

SES GRANDEURS – SON CULTE

par PAUL L'ERMITE

Petites contemplations mariales. « Rien d'une doctrine sèche, ni, à l'autre extrême, d'un lyrisme banal et impersonnel, mais un exposé à la fois ardens *et* lucens ».

PRIX : **$1.00**

UN SAINT CHEZ LES PAPAS

par V.-M. MASSON, O. P.

Un ouvrage d'actualité à l'occasion de l'année thérésienne commémorant le cinquantième anniversaire de la mort de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. N'est-ce pas glorifier la petite sainte de Lisieux que de faire connaître et aimer son père, le modèle des papas !

PRIX : **$0.35**

En vente à **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

NOUVEAUTÉS, MARS 1947

La pensée catholique, Cahiers de synthèse doctrinale. I	$1.00
Le sacerdoce, *par J. Périnelle, O. P.*	.35
Novum Testamentum Græce et latine. Edition 1944 — Relié	8.00
Notre morale catholique, *par Louis Mendigal*	1.00
L'Evangile spirituel de S. Jean, *par E.-B. Allo, O. P.*	.75
Le saint curé d'Ars. Un surhomme, *par le Chanoine Ray*	1.00
Paroisse, communauté missionnaire, *par l'abbé Michonneau*	2.00
Humanisme et prière, *par Louis de Lavareille, S. J.*	1.25
Histoire sainte de mes filleuls, *par Daniel-Rops.* Illustré	2.25
Jésus notre chef, *par M. Massart*	1.25
Le pré spirituel, *par Jean Moschus*	2.75
La vie humaine et divine de N.-S. J.-C., *par l'abbé F. Klein*	3.00
La Ste Messe. Notes sur sa liturgie, *par Dom Vandeur*	1.75
Les moines du moyen âge. Leur influence intellectuelle et politique en France, *par G. Ambroise*	2.75
Le Seigneur. Méditations sur la personne et la vie de N.-S. J.-C., *par Romano Guardini. Traduit par Lorson* 2 vol.	6.00
Le mystère de l'Eucharistie, *par Ch. V. Héris, O. P.*	.35
Karl Marx ou Jésus-Christ	.75
Le miroir de la Foi, *par Guillaume de Saint-Thierry*	3.50
Beaudelaire entre Dieu et Satan, *par Jean Massin*	2.75
Guide médical des vocations sacerdotales et religieuses, *par Dr R. Biot et Dr P. Galimard*	2.00
Au-delà du laïcisme, *par Henri Chatreix*	1.00
Pieds nus dans l'aube, *par Félix Leclerc*	1.25
Saint Thomas d'Aquin, *par Jean Bousquet, O. P.*	.35
Dieu parlera ce soir, *par Jean-Marie Buck*	2.75
Vie de Pouchkine, *par Claude de Blesnay*	2.25
Le Christ au foyer, *par Raoul Plus, S. J.* 2 vol.	3.00
L'abandon à Dieu, *par Dom Vandeur*	1.50
Je meurs de faim, j'irai vers mon Père, *par Dom Vandeur*	1.25
Quand se fait lourde notre croix, *par Dom Vandeur*	1.50
Consécration à la Ste Trinité, *par Dom Marmion*	1.25
La Vierge Marie, *par l'abbé Garriguet*	2.25
Les expériences mystiques d'Adolphe Retté, *par R. Hoornaert*	2.00
Journal et pensées de chaque jour, *par Elisabeth Leseur*	2.00
Notre Christ Jésus, *par R. P. Rambaud, O. P.*	1.50
Les grandes amitiées, *par Raïssa Maritain.* 2 vol.	3.25
La pensée de Saint Paul, *par Jacques Maritain*	1.50
L'envers de la guerre, *par Paul de Martygny,* 2 vol.	2.00
L'idée de création, *par A.-D. Sertillanges, O P.*	2.50
L'éducation, direction de la croissance, *par Jean Rimaud*	3.00
Liturgie et vie. En collaboration	1.00
Figures d'aujourd'hui. Sartre. Picasso. Messiaen. L. delVosto	1.50
Les 24 thèses thomistes, *par R. Père Hugon, O. P.*	1.50
Les grandes thèses de la philos. thomiste, *par A.-D. Sertillanges, O. P.*	1.50
Visage de la Famille, *par Madeleine Daniélou*	1.00
Theologia spiritualis ascetica et mystica, *par De Guibert, S. J.*	5.75

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes. Ottawa ».

ABONNEMENTS : CANADA : $3.00 ; ÉTRANGER : $3.25 ; AVEC LE ROSAIRE : 25 SOUS EN PLUS :

LE NUMÉRO : $0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00

DIRECTION : 3500, AV. LAVAL, MONTRÉAL - 18

ADMINISTRATION : 5375. AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL - 28

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

IMPRIMÉ À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE, NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL - 28